

« L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE »

Sommaire

Accueil par Marie-Françoise Bechtel, Présidente de la Fondation Res Publica	7
--	---

« *La Louisianisation en marche. Le dédevenir de la langue française* »

par Alain Borer,

Poète, essayiste et critique d'art, écrivain voyageur, spécialiste d'Arthur Rimbaud. Professeur à l'école supérieure des Beaux-Arts de Tours jusqu'en 2014, *professeur invité* à Los Angeles (USC, University of Southern California) depuis 2005, il exerce diverses responsabilités : Président national du *Printemps des poètes*, Président de l'Association internationale des Amis de Rimbaud, ainsi que du Grand Prix de Poésie Robert Ganzo (Fondation de France), et anime un atelier de poésie annuel aux éditions Gallimard. Alain Borer s'est engagé dans la défense autant que dans l'illustration de la langue française avec *De quel amour blessée, réflexions sur la langue française* (Gallimard, prix Mauriac, grand prix Deluen de l'Académie française 2015), un Tract *Speak white* (Gallimard, 2020), de nombreuses conférences. Il a reçu le prix Édouard Glissant pour l'ensemble de son œuvre.....

9

« *Des raisons d'espérer* »

par Paul de Sinety,

Délégué général à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture, responsable du commissariat général de l'exposition permanente sur la langue française, pour le projet Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts.....

39

« *De l'importance politique de se comprendre entre citoyens* »

par Mickaël Vallet,

Sénateur de la Charente-Maritime, ancien maire de Marennes-Hiers-Brouage

47

« *Humanisme intégral et géopoétique de la puissance* »

par Gérard Teulière,

Historien de l'art, universitaire, ancien directeur de l'Institut français de
Valence..... 56

Débat 68

Monsieur le Président fondateur,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est un grand plaisir de vous accueillir, toujours aussi nombreux, pour ce colloque que nous allons ouvrir en présence de notre Président fondateur.

Nous avons tenu en 2016 un colloque intitulé *Quel avenir pour la francophonie ?*¹. Il nous est cependant venu à l'esprit que l'avenir de la langue française est un problème récurrent, une des questions sur lesquelles il nous paraît utile de faire le point périodiquement.

De plus, dans le précédent colloque, nous avons privilégié la Francophonie, c'est-à-dire en réalité l'appareil extérieur de ce que l'on désigne sous ce nom doté d'une majuscule. Si nous considérons ici l'existence d'une francophonie, c'est-à-dire, au sens propre du terme, le fait de parler français, c'est bien à titre principal de l'avenir interne de la langue française que nous allons nous soucier ce soir, sans préjudice d'ailleurs d'une échappée finale sur les questions du rayonnement international du français à travers la Francophonie.

En 2016 nous avons eu des interventions très remarquables, notamment de Michèle Gendreau-Massaloux, membre de notre conseil scientifique, qui fut recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie, et de Jérôme Clément, alors président de la Fondation Alliance française. Nous avons un substrat solide pour aborder le bilan de cette question évolutive et difficile.

Nous devons l'idée du colloque de ce soir à Alain Dejammet qui nous a alertés sur l'avenir interne de la langue française, un sujet en voie de dégradation accélérée.

Ce sont les dimensions diverses de cette dégradation que nous voudrions d'abord regarder de plus près avec l'intervention d'Alain Borer, poète, critique

¹ « Quel avenir pour la francophonie ? », colloque organisé par la Fondation Res Publica le 12 décembre 2016.

d'art, auteur pour le théâtre, grand voyageur, essayiste et romancier, professeur invité à l'Université de Californie du Sud, Président du Printemps des Poètes.

Nous envisagerons ensuite les réponses possibles à cette dégradation de la pratique avec deux exposés :

D'abord celui de Paul de Sinety, Délégué général à la langue française, qui nous dira où en sont aujourd'hui les mécanismes institutionnels de protection de la langue. Il nous parlera certainement du projet de Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts dont il est le responsable.

Nous entendrons ensuite Mickaël Vallet, sénateur de la Charente-Maritime, qui s'est beaucoup investi d'abord en tant que maire de Marennes-Hiers-Brouage puis comme élu national dans la question de la protection juridique de la langue française. Une protection qu'il conçoit, me semble-t-il, comme dynamique et non frileuse et qui selon lui devrait passer maintenant par un renforcement de la législation.

Après lui et pour finir, Gérard Teulière, historien de l'art, universitaire, ancien directeur de l'Institut français de Valence, que nous avons déjà entendu lors du colloque de 2016, aura la charge de faire le point sur les instruments proprement dits de la Francophonie externe et interne, sur la base d'un remarquable texte qu'il vient de nous faire l'honneur de nous remettre : *La francophonie combien de divisions ?* Texte dans lequel il rappelle et évalue les instruments de la francophonie au sens institutionnel du terme, c'est-à-dire l'ensemble de l'appareil de soutien et de promotion, de projection de la langue française dans le monde.

À quelques jours du sommet de Djerba de la Francophonie² il eût été paradoxal que nous n'abordions pas cet aspect du sujet, la Francophonie (avec un F majuscule), l'appareil extérieur multilatéral de la francophonie. En prévision de ce sommet de l'OIF, nous ferons d'ailleurs, de la façon propre à notre Fondation, un point aussi dépassionné que possible car je vois que ce sommet déclenche déjà un certain nombre de passions. Nous essaierons de nous tenir à l'écart des débats très idéologiques suscités par cette grande rencontre de l'OIF.

² La Tunisie accueille les Chefs d'État et de gouvernement francophones à Djerba, les 19 et 20 novembre 2022, à l'occasion du XVIII^e Sommet de la Francophonie. En marge de cet événement, le Village de la Francophonie est le rendez-vous incontournable de la culture francophone, du 13 au 22 novembre 2022.

Je me tourne vers Alain Borer dont le livre sur la langue française, *De quel amour blessée, réflexions sur la langue française*, Gallimard, 2014, vient d'être réédité, et à qui nous devons le tract « *Speak white !* » (Gallimard, 2019).

Pour avoir lu un certain nombre de vos écrits j'ai retenu notamment cette idée selon laquelle le français, dites-vous, est la seule langue où l'oral est toujours contrôlé par l'écrit, une idée qui m'a foudroyée par son évidence mais il ne m'était jamais venu à l'esprit que nous pouvions présenter ainsi la langue française. Vous avez écrit aussi de très jolies choses sur la féminisation de la langue française, aujourd'hui en voie d'accélération et de divagation considérables. Si le neutre est équitable – comme le souligne Nathalie Heinich, qui est intervenue dans notre colloque sur la *woke culture*³, la « culture de l'éveillé », devrais-je dire – il m'est venu à l'esprit, après vous avoir lu, que le glissement du « e » à la fin du substantif et de l'adjectif est plutôt un hommage rendu à la féminité. C'est ce que vous exprimez très joliment en disant que ce « e » final est une sorte de « brumisation », formule qui m'a frappée par sa beauté.

Cher Professeur, essayiste, poète, je vous laisse maintenant la parole.

ALAIN BORER

La Louisianisation *en marche*
Le dédevenir de la langue française

« Ai-je au cœur un autre tourment que celui de la langue et de la liberté ? » C'est cette question d'un poète — Constantin Cavafis — qui m'amène à vous et que nous partageons tous à *Res Publica*, Madame la Présidente, aussi je vous remercie vivement de votre invitation et vous dis d'emblée la fierté et le plaisir que j'éprouve à m'exprimer dans le cadre prestigieux de votre Fondation ; je salue chaleureusement chacun des amis ici présents, et vous en particulier, cher Jean-Pierre Chevènement, avec émotion et respect, en qualité... de

³ « La République face à la déconstruction », colloque organisé par la Fondation Res Publica le mardi 8 mars 2022.

Luxovien — depuis ma ville natale de Luxeuil pour qui Belfort (on disait naguère encore, comme vous savez : « *Belfort...* »), est la grande ville à l'horizon... ; et je m'engage dans cette importante réflexion que vous ouvrez en pensant à ce que nous enseigne Aristote du plaisir ambigu qu'il décrit en sa *Poétique* (118 b) : « nous pouvons prendre plaisir à la description très exacte de choses qui, dans la réalité, nous affligent. »

1. La *Louisianisation*

« Quand un peuple n'ose plus défendre
sa langue, il est mûr pour l'esclavage. »

Remy de Gourmont,
Des pas sur le sable (1914)

Un député américain de Louisiane avait pressé un jour son index sur le ventre de Georges Pompidou, Président de la République française : « *Si vous ne faites rien, la Francophonie disparaîtra de la Louisiane* ». Alerté de plusieurs parts (et personnellement par Gérard Tougas, dès 1967, dont il reçut *La Francophonie en péril*, Éditions de L'Hexagone, Montréal), Pompidou n'a rien fait. La Francophonie a disparu de la Louisiane.

Pour qui a connu, dans un passé récent encore, l'effervescence de la chanson cajun — « *Laissons le bon temps rouler, Allons à Lafayette, Jolie Blonde, Lâche pas la patate...* » — dans les anciens quartiers en fête de La Nouvelle Orléans, il est extrêmement frappant de ne plus entendre nulle part la langue française au cœur du cœur de la présence française aux États-Unis d'Amérique, en particulier dans le *French Quarter*, le long du boulevard Charles de Gaulle, autour de la statue de Jeanne d'Arc ou dans *Bourbon street* ;

il est éminemment significatif que la chanson cajun et sa mémoire acadienne ne se trouvent désormais plus qu'en anglais (les *fais dodo* devenus *Stay Broadway*) et, accessoire folklorique de la « *diversité* », qu'elles soient désormais répertoriées scientifiquement dans un musée anglophone, comme une répétition silencieuse du *Grand Dérangement*, l'expropriation massive et la déportation des Acadiens par les Anglais entre 1755 et 1763 : où reconnaître une impitoyable loi de l'histoire, celle par laquelle on ne sait des Albigeois que ce qu'en ont dit ceux qui

les ont exterminés... : « L'histoire est écrite par les vainqueurs, pensait Walter Benjamin, et l'héritage culturel n'est rien d'autre que le butin exposé par les conquérants »⁴ — il est vrai, cette fois, avec le souci scientifique de la conservation, comme dans ce retournement par lequel les civilisations indiennes décimées sont présentées aujourd'hui comme une richesse du patrimoine américain.

Il faut se rappeler ce que fut la Louisiane francophone originelle et fondatrice, la Nouvelle France qui, au cours de deux siècles et demi, de 1534 à 1763, s'étendait des Grands Lacs au golfe du Mexique, et de l'Acadie jusqu'aux Rocheuses, sur la superficie de plus de trente états des États-Unis actuels, pour mesurer, à sa disparition totale dans l'actuelle Louisiane, le phénomène historique en cours :

tout indique que ce puissant mouvement de fond, appelé aujourd'hui « mondialisation » par déficience d'analyse, se développe encore et *aspire* à se répandre à l'échelle tout d'abord de l'Europe, comme l'avait vu Stefan Zweig dès 1925 annonçant « *le début de la conquête de l'Europe par l'Amérique* »⁵ : il est pertinent d'appeler *louisianisation* ce phénomène majeur de l'histoire des cultures qui se caractérise en trois points :

premièrement par *l'anglicisation intégrale de tous les domaines de la vie publique* ;

deuxièmement, par le fait que les langues nationales ne sont plus parlées que « le soir à la maison » et ainsi se détériorent : affectées dans leur lexique et dans leur grammaire, elles ont tendance à substituer le lexique anglophone au leur, et à ne plus inventer qu'en langue-du-maître, ce qui les localise et infériorise : la langue française a beaucoup plus à perdre, parce qu'elle est distincte de toute autre par sa vérification constante de l'oral par l'écrit, le *vidimus*, et on observe déjà qu'elle se dégrade en français « pourri », c'est-à-dire oralisé : avec la louisianisation, *les langues nationales dégénèrent en langues régionales* de l'Empire ;

telle est la situation d'une forme de *paw paw french* qui se parle encore à *la maison* à Baton Rouge, en Louisiane, telle est encore la situation du *chiac* à Moncton, dans le Nouveau Brunswick où la langue de Molière à *la maison* tend à devenir une forme locale de l'anglais

enfin, par le fait majeur, méconnu de tous les politiques au pouvoir depuis cinquante ans, et qui excède le domaine étriqué et superficiel de la linguistique :

⁴ Walter Benjamin, *Sur le concept d'histoire, thèse VII*, édition Payot Poche, Paris, 2007.

⁵ Cité par Régis Debray dans *L'exil à domicile*, Gallimard, 2022, p.58.

l'articulation du Symbolique au Réel. L'essentiel tient en ceci que la louisianisation entraîne avec le changement de langue un changement des idéalizations collectives inconscientes propres à chaque langue, articulées à la transformation des pratiques sociales et des relations entre les personnes ; en un mot une mutation culturelle : l'absorption d'une civilisation par une autre, *un autre Réel*.

2. De l'inutilité de la langue française

En ce qu'un correspondant à Paris du *Financial Times* pouvait affirmer, dans un feuilleton complaisamment déroulé tout un été dans *Le Monde*⁶, que la langue française était « inutile », nous voyons arriver cette louisianisation sous plusieurs signes sûrs — annoncés par M. Kuper qui tient la langue française pour une « langue de seconde zone » et « un cauchemar sans fin ».

À la lecture de ses articles de plage, on craignait qu'il ne fût arrivé à M. Kuper le malheur de ce pauvre Rory Curtis — le pire malheur qui, semble-t-il, puisse frapper un sujet de feu Sa gracieuse majesté, et tel qu'en témoignait une dépêche Reuters du 23 décembre 2014 : il s'agit de ce jeune Anglais qui, émergeant d'un long coma après un accident de la route, s'était surpris dès son réveil à parler français, langue qu'il avait à peine apprise à l'école : « *J'étais là, assis sur mon lit, se souvient-il, accablé, discutant de mon état de santé dans un français absolument parfait !* » ;

comme Simon Kuper, et plutôt que de se consoler avec le proverbe « *à quelque chose malheur est bon* », ou de se réjouir de parler soudain sans effort une langue réputée difficile, le jeune convalescent a vu là un comble à ses malheurs. Et d'ajouter, aggravant son infortune : « *J'agissais comme un Français, de façon tout à fait arrogante et sophistiquée. Ce n'est pas moi du tout !* » ! Simon Kuper à son tour se roule dans ces stéréotypes : ce poncif de l'« arrogance », toujours latent dans les sociétés anglophones, et chroniquement réactivé, comme à l'époque où le général de Gaulle, tenant tête à « l'Amérique indispensable » (écrivait-il dans ses *Mémoires d'espoir*), déclarait ne pas souhaiter « qu'elle s'érige en juge et en gendarme universel » ou encore lorsque Jacques Chirac refusa de suivre les Américains en Irak... ;

⁶ Simon Kuper, « Le Royaume-Uni, la France et moi » (6 épisodes), *Le Monde*, juillet 2022.

mais pour Simon Kuper la déveine, le *manque de bol* est pire encore : en disant de la langue française qu'elle devient « inutile », en exhortant les Francophones à passer aux choses sérieuses c'est-à-dire à l'anglais pour échapper à la provincialisation, au déclassement, au décrochage historique, c'est bien lui qui multiplie tous les signes de la plus parfaite arrogance, flagrante de sa part comme de celle des Anglophones⁷ qui se croient le plus souvent dispensés d'étudier d'autres langues, puisque la planète semble adopter la leur, et regrettent même le temps qu'ils ont perdu à en apprendre une autre, toutes étant désormais « inutiles » et au fond, dans cette logique non-dite : inférieures :

condescendant, le journaliste se dévoue à tirer les Francophones de leur arriération, dévoilant sans vergogne un hégémonisme qui remonte au *Manifest* de 1850, date à laquelle se développa la continentalisation — l'appropriation des États hispaniques de l'Ouest américain par ceux de la côte Est, de culture WASP, après l'extermination massive des Indiens —, dont la louisianisation totale, d'une pénibilité variable s'impose dans sa parfaite continuité.

On s'étonne que ces chroniques publiées dans *Le Monde* n'aient pas trouvé de contradicteurs⁸, et qu'un journaliste du *Financial Times* soutienne des positions dignes de *Pif Gadget*. Ne relevons par charité que trois manquements à l'exigence : l'ignorance, la naturalité et l'instrumentalisme. Une ignorance digne de Bush, 43^{ème} président des États-Unis, déclarant : « The problem, with the French, is that they don't have a word to say *entrepreneur* » : M. Kuper étant de ceux qui, ne sachant pas d'où procède leur propre langue (63 % du lexique anglais est d'origine française, soit 30.000 mots) contreviennent aux échanges fructueux entre les cultures.

La *naturalité*, la représentation d'une langue comme « naturelle », cette conception que Roland Barthes tenait pour « la vision bourgeoise par excellence » se répand dans tous les domaines ; ce fut l'erreur des anciens Grecs⁹, pour qui leur langue, qu'ils confondaient avec la raison et l'intelligence, constituait à leur avis

⁷ John McWhorter disait la même chose dans *The New Republic* (13 décembre 2010) : « Parmi 6.000 langues existantes, pourquoi serait-il si important d'apprendre celle qui est parlée dans un petit pays européen à l'influence en déclin constant ? ».

⁸ Nous l'avons entrepris dans la revue *France-Amérique*, entretien avec Anthony Bulger, novembre 2022.

⁹ Barbara Cassin, *Plus d'une langue*, Bayard, 2019.

la langue *normale*: l'anglaméricain s'impose « *naturellement* »¹⁰ et même rétroactivement — puisque les anciens Romains le parlaient déjà, comme le prouve Charlton Heston dans *Ben Hur*, et même dès la haute antiquité égyptienne, comme l'atteste Elizabeth Taylor dans *Cléopâtre*.

Une erreur intellectuellement fatale, enfin, massivement répandue chez les politiques, les linguistes et les financiers, tient à la conception *instrumentaliste* des langues. Si la langue était un outil, on la trouverait au BHV. La preuve que la langue n'est pas un instrument, c'est que nous sommes à l'intérieur. La langue nous traverse, elle nous pense plus que nous ne pensons avec elle ; c'est en ce sens, pourrait-on dire avec Tristan Tzara que « la pensée se fait dans la bouche¹¹ » : toute langue détermine une certaine façon de penser, une vision du monde originale qui s'articule à des pratiques particulières qui, dans le Réel, *symbolisent* de façon analogue.

La philosophie comme la politique exigent de penser les *intraduisibles*¹² : la philosophie consisterait à apprendre *toutes les langues pour comprendre le monde*, et la sottise une seule. C'est en cela que la philosophie comme la politique exigent la *traduction*, cet impératif intellectuel dont Umberto Ecco exigeait qu'il fût un principe de l'Europe, qui offre aux nations ce défi d'agir ensemble harmonieusement dans le respect de leurs différences.

En ne respectant pas la langue française qu'il prétend parler, le folliculaire, comme on appelait naguère un journaliste peu scrupuleux, fait penser à ce pianiste que Mozart ennuie. Il passe à côté de la Beauté (*Amboise, fontaine, miroir, saumon...*), car l'esthétique structure la langue française mais aussi en domine la grammaire, par exemple en ajoutant des consonnes pour garantir l'équilibre harmonieux des consonnes et des voyelles, quand on dit « y a-t-il » ... ; il manque à la précision (la *nuance*, ce mot français intraduisible), à la « clarté » célèbre qui permet tout particulièrement la mise au point de sa pensée, et qu'il

¹⁰ La naturalité des mots en langue-du-maître revient à l'exemple que donnait ironiquement Roman Jakobson « à la recherche de l'essence du langage » : « La paysanne suisse-allemande, qui demandait pourquoi ses compatriotes de langue française disent *fromage* — « Käse ist doch viel natürlicher ! » — manifeste une attitude authentiquement saussurienne... » dans *Problèmes du langage*, collection Diogène, Gallimard, 1966, p. 26.

¹¹ Tristan Tzara, *Sept manifestes dada, Lampisteries*, 1916-1920, Fayard-Pauvert, 1978.

¹² *Barbara Cassin (dir.), Vocabulaire européen des philosophies : Dictionnaire des intraduisibles. Seuil [2004].*

importe d'identifier comme le *vidimus** — trois manquements à la réflexion attestés dans les feuillets estivaux de M. Kuper.

Aujourd'hui, le malheureux Rory Curtis est complètement remis de son accident mais il continue, hélas !, comme Simon Kuper, à parler français. On ne lui souhaite pas un autre choc, qui pourrait l'en délivrer.

Mais la vérité oblige à rassurer M. Kuper : la langue française qu'il méprise, ce pays de France qu'il dédaigne, la sous-culture qui les singularise, tout cela donne les signes d'une inéluctable et proche disparition, dans un mouvement que la CIA favorise de toute son efficacité au Tchad, pour ne citer que les manœuvres avérées, et de même que le *British Council* dont l'antenne au Maroc appelle ouvertement les francophones à se débarrasser de la langue française (dans un document intitulé « Le passage du Maroc à l'anglais », massivement diffusé en avril 2021), et en attirant les pays francophones dans le Commonwealth, stratégie qui connut ce sommet triomphal de Kigali, 2022.

3. *Parler sa langue*

« Les langues sont faites pour être parlées », considère Jean-Jacques Rousseau dans *La Nouvelle Héloïse* : ce n'est pas une lapalissade mais une loi. « Les langues sont menacées de mort dès que les facteurs propices à leur emploi sont eux-mêmes en voie de disparition » (précise Claude Hagège)¹³. Qu'est-ce, par exemple, qu'un cunctateur¹⁴ ? Les mots que l'on n'utilise plus disparaissent (ils sont près de deux millions en langue française) et il en va de même pour les langues (vingt-cinq langues en moyenne disparaissent chaque année), selon cette loi impitoyable du principe de réalité qu'il faut énoncer dans sa dimension politique : *les langues vivantes sont celles que les étrangers se trouvent dans l'obligation d'apprendre*, les autres s'effacent tôt ou tard. Non seulement une langue doit être parlée pour vivre, mais elle doit être apprise à l'étranger pour se développer.

Parmi « les forces qui favorisent l'assimilation d'une langue par une autre », observe le linguiste québécois Jacques Leclerc, « la plus irrémédiable tient à la perte des fonctions de communication. La mort d'une langue n'est pas subite ; le

¹³ Jean-Jacques Rousseau *La Nouvelle Héloïse*, 1781, ch. VIII. – Claude Hagège, *Dictionnaire amoureux des langues*, Plon/Odile Jacob, 2009, p.429.

¹⁴ Quelqu'un qui tempore...

premier symptôme de régression apparaît quand un peuple commence à ne plus l'utiliser, l'abandonnant pour la remplacer par une autre, estimée plus 'rentable'. »¹⁵

Notre faux ami M. Kuper peut se réjouir : la question *de l'utilité de la langue française se pose en termes existentiels*. Un ministre de la République, Bernard Kouchner, s'était cru autorisé à le déclarer publiquement : « la langue française est inutile » à son collègue anglais, qui ne l'avait pas démenti... Comme pour toute langue, la survie de la langue française se formule ainsi : qu'est-ce qui rend nécessaire d'apprendre notre belle langue que le poète chinois François Cheng décrit comme un « trésor de l'histoire de l'humanité » ? Bien sûr pour le trésor lui-même. L'Américain Allen Ginsberg, le Chilien Pablo Neruda, ou le poète irakien Chawki Abdelamir ont appris le français pour lire Rimbaud ;

mais désormais Patti Smith ne lit Rimbaud qu'en anglais, et quand bien même elle passe totalement à côté du poète dont elle se prétend l'amoureuse (*Does she dance ?* traduit en anglais *Est-elle almée ?...*), le *désir de lire* est celui dont se suffisent les langues mortes. La question de la survie de notre langue se pose donc en ces termes : pourquoi, *pour quelles raisons* internationales faut-il apprendre la langue française *aujourd'hui* et faudra-t-il l'apprendre demain ?

C'est ainsi que les langues régionales ont disparu — dépouillées de toute nécessité sociale ; elles sont désormais protégées par l'État qui les a jadis réduites, et qui les maintient sous respirateur artificiel. Un militant de la revue *Oc*, en 1972, jetant un mauvais sort, écrivait qu'il souhaitait à la langue française de disparaître de la même façon que sa langue d'oc avait été supplantée par la langue d'oïl ; le vœu de ce militant, tout d'étroitesse d'esprit par vengeance et amertume, se trouve en passe de réussir, nous dirons pourquoi : de 1970 à nos jours, période délétère dans l'histoire millénaire de la langue française, ce demi-siècle se décrit comme une succession extraordinaire de démissions et de capitulations en cascade.

¹⁵ « Une langue disparaît parce qu'elle n'a pas suffisamment de locuteurs [...] mais surtout — et c'est là le phénomène le plus important — parce que ceux-ci acceptent ou choisissent de l'abandonner ; autrement dit parce qu'elle n'est plus jugée utile. » Jacques Leclerc, *Le Monde diplomatique*, « le pouvoir des langues », janvier 2023.

L'échiquier des langues

Il faut se représenter l'histoire récente de la langue française comme un échiquier, dont les cases ont été abandonnées à l'anglais les unes après les autres. Avant d'en résumer l'histoire — et de prendre la mesure de cet échec —, cinq lemmes préalables s'imposent :

1°) La perte d'une case de l'échiquier est absolument irréversible : l'exemple de l'aviation civile puis militaire, passée à l'anglais en dépit des interventions du général de Gaulle — une lettre magistrale et drôle affichée dans le bureau du ministre de la culture¹⁶ —, le montre à l'évidence, ainsi que désormais la recherche spatiale, et donc la future exploration du système solaire... : après la planète, le Cosmos se dira en anglais.

2°) *Il est toujours possible de parler sa langue française.* Version renforcée : Il est toujours possible (et encore plus facile) à un président de la République française de parler sa langue française et d'exiger qu'on la parle en son nom, et en s'adressant à lui. Interpelez en anglais Emmanuel Macron dans la rue, le Président de la République française vous répond en anglais. En visite officielle à Alger le 26 août 2022, le Président ne voyait aucune objection de s'exprimer derrière le pupitre que ses hôtes, non sans perfidie, lui avaient préparé en anglais de Porto-Rico : *Presidency of the Republic...*, et de même en République du Congo peu après. Un Président garant des institutions, chef des armées, et incarnation de la langue et de la culture françaises a *toujours* la possibilité — « en même temps » qu'il en a l'impérieux devoir — de s'exprimer dans notre langue, puisqu'il représente sinon même incarne à chaque instant et en tous lieux sa culture, quand bien même il affirma qu'elle « n'existe pas » ; mais tous ceux qui n'ont ni cette charge ni cette facilité en ont aussi le devoir.

3°) Il est faux de prétendre que « la domination économique assure la domination linguistique » : c'est méconnaître l'instance principale, qui est *la domination imaginaire*. L'Allemagne ou la Chine, ces grandes puissances économiques ne font pas rêver. L'Imaginaire revient à cette puissance de faire porter des *blue jeans* au fond de la Russie en 1991, de vendre des Renault et des

¹⁶ Lettre du général de Gaulle adressée à son ministre des armées, Pierre Messmer, en date du 19 juillet 1962 : « *J'ai constaté, notamment dans le domaine militaire, un emploi excessif de la terminologie anglo-saxonne. Je vous serais obligé de donner des instructions pour que les termes étrangers soient proscrits chaque fois qu'un vocable français peut être employé [ajouté à la main] : c'est-à-dire dans tous les cas.* »

Peugeot en les filmant devant la Maison Blanche, dans les Rocheuses et dans les rues de New York. C'est par sa formidable puissance imaginaire que l'anglaméricain subjugue, au sens littéral place sous le joug, seule et suffisante explication aux deux tropes qui affectent la langue française : la *substitution* et la *désinvention*, signes sûrs de son involution ;

c'est pourquoi ces deux nouveaux tropes qui caractérisent la langue française depuis cinquante ans ne trouvent une explication satisfaisante que dans ce registre de la psychanalyse, celui de la domination imaginaire conçue comme *préférable* : celle non pas de « l'anglais », d'une belle et grande langue voisine, mais de la *langue-du-maître*.

4°) C'est pourquoi ni le *franglais* ni le *globish* ne décrivent la situation actuelle, caractérisée par ces deux formes nouvelles de l'invasion ou de l'autocolonisation, d'une part l'anglobal, c'est-à-dire la *substitution* de mots anglais préférés à des termes français existants (on ne court plus on *run*, non plus le coiffeur mais le *barber*, le coin mais le *shot*, des centaines d'occurrences avec *burn out*, *booster*, *bashing*...) mais aussi la *désinvention* qui imite la langue-du-maître, lexicque et grammaire, par un *anglais local* : *break*, *burn out*, *checker*, *dealer*, *maisonning*, *parking*, *relooking*, *starter*, *trash*, etc. ...— comme par exemple trois Premiers ministres français en ont fourni les plus spectaculaires prémices, Jean-Pierre Raffarin avec la *positive attitude*, Jean-Marc Ayrault avec la *silver economy*, Manuel Vals avec le *France bashing*, formules d'autocolonisation, dans un anglais d'outre-mer incompréhensible par les anglophones, *l'anglolaid*, qui nous ridiculise et dont ils se gaussent :

5°) Ce qui différencie les langues est moins leur lexique, qui voyage et s'échange, que les *idéalisations* logées dans leur morphologie (ainsi que la différence sonore générale) et qui présentent un caractère collectif et transhistorique articulé à des pratiques sociales, qui sont elles-mêmes des symbolisations ; autrement dit le changement d'idéalisations collectives, auquel nous assistons ou participons est le signe sûr de la disparition d'une civilisation dans une autre plus puissante et prescriptrice.

C'est en ce sens que le terme de *collabo*, repris après Sartre par Michel Serres qui stigmatisait « les collabos de la pub et du fric » s'impose avec pertinence ; non pas à la seule référence de l'invasion allemande, dont Américains et Anglais contribuèrent à nous libérer, mais dans la constance historique des collaborateurs aux invasions, de 1870 à 1420, quand la France était au bord de la disparition : il s'agit bien d'une question existentielle, qui départage comme à l'époque du traité

de Troyes les Armagnacs et les Bourguignons : mais cette fois les Bourguignons sont en passe de l'emporter définitivement.

4. *La reculade sur l'échiquier des langues*

Les capitulations pompidoliennes

L'entrée du Royaume-Uni dans la CEE, le 1^{er} janvier 1973, après les deux *veto* que lui avait opposés le général de Gaulle, marque le début de la fin pour la langue française dans les institutions européennes, contrairement à la promesse que le Premier ministre anglais, Edward Heath, avait faite à Pompidou de veiller à respecter la langue française si ce dernier ne s'opposait pas à l'adhésion de son pays au Marché commun : en cinquante ans de présence dans les institutions européennes, l'anglais a éliminé quasi-totalement la langue française ;

l'anglais bénéficie désormais du statut de « langue de travail », alors que l'Union européenne compte vingt-quatre langues officielles dont trois « de travail » et qu'un pour cent seulement des Européens, depuis le Brexit, ont l'anglais pour langue maternelle ; ainsi, le 25 octobre 2021, la Cour des comptes européenne a-t-elle tenu pour la première fois une conférence de presse uniquement en anglais ; ayant décidé, quelques jours auparavant, de travailler dans cette langue et sans interprétation ;

autrement dit, selon l'idéologème de la louisianisation en cours, *dans la langue normale et non plus en langues vernaculaires* — telle fut bien la réponse, dès 2014, de la directrice de la traduction à la Commission européenne, Mme Ovaska-Romano, qui avait violemment tancé *en anglais* une responsable associative qui la sollicitait en italien et qui avait qualifié, à cette occasion, l'italien de « langue exotique » (*exotic language*, deux mots français passés à Hastings en 1046).

Pompidou avait de même abandonné une pièce maîtresse de l'échiquier : la mode. C'est en 1973, au pays de Coco Chanel, de Christian Dior et Jean-Paul Gautier, de Hubert de Givenchy et Christian Lacroix, de Paul Poiret ou d'Yves Saint Laurent, que s'instituait la « *fashion week* » ; et dans ce monde désormais il serait dégradant de parler des *coulisses d'un défilé* : il faut dire les *backstages* ! Finis les « essayages », on parle de *fittings* ; sur les murs figurent des croquis de

visage appelés *face chart*, les modèles défilent sur le *catwalk*, et les connaisseurs se placent au premier rang, pardon : *row*, et si vous êtes important au *front row*, tandis que dans la rue, relayées en masse sur Instagram, se présentent nonchalamment les personnalités de la mode — les *street styles*.

Giscard ouvre les vannes

Mais l'événement le plus calamiteux depuis cinquante pour la langue française, c'est à Giscard d'Estaing que la palme en revient. Le soir du 20 mai 1974, le nouveau Président de la République parut au balcon de la rue de la Bienfaisance et annonça son élection en déclarant, avec sa raideur devenue comique : « *France has elected his president.* » Cette proclamation *urbi et orbi* devant les télévisions du monde entier (et des journalistes québécois en larmes...) constitua un double message historique : *la langue française n'est plus une langue internationale* (cela ne resterait pas sans conséquences pour les quarante pays qui l'ont en partage) mais en plus *nous ne sommes pas capables de la parler* (car l'anglais giscardien était pitoyable aux yeux de ceux qu'il imitait). Un irréversible message de soumission et d'infériorisation.

Aussitôt la finance s'est engouffrée dans cette brèche, qui n'a cessé de s'élargir avec sa traînée de conséquences en cascades, les écoles de commerce deviennent des *Business Schools*, dont le cursus se déroule aujourd'hui intégralement en anglais (à l'EDC Paris Business School, « l'anglais n'est pas négociable », tandis que commençaient à proliférer les enseignes anglophones dans toutes les rues de France, des messageries d'accueil bilingues sur les répondeurs téléphoniques alors tout neufs, tandis que les titres des revues, publications et catalogues en tous genres (par exemple *Art Press*) passaient progressivement à l'anglobal pour saturer les futurs *RELAY*, de façon souvent encore bilingue, selon une phase provisoire de coexistence des langues à laquelle ne manque pas de succéder la domination de la langue invasive : on l'a vu en mai 2023 au sommet économique de Versailles, intitulé « *Choose France* », la disparition du bilinguisme est désormais totalement et officiellement naturalisée.

Les capitulations mitterrandiennes

François Mitterrand, qui avait de nombreux titres à la considération des lettrés, regretta sur le tard, rapporte-t-on, de n'avoir « pas agi suffisamment » pour la

défense de la langue française ; de fait, l'homme de lettres, lecteur de Chardonne, ne semblait pas incommodé de laisser les hauts fonctionnaires de la République s'exprimer à qui mieux mieux en langue-du-maître dans les instances européennes de Bruxelles¹⁷, et ne se préoccupa nullement de « la démission pure et simple de nombreux représentants français » que dénonçait Jean-Marie Borzeix¹⁸.

Ces personnages publics, revêtus de tous les prestiges, exercèrent une influence d'image, tels Pascal Lamy, trésorier de *Transparency International France*, conseiller pour le « think-tank » transatlantique *European Horizons*, « trustee » de *Friends of Europe*, ou Jean-Claude Trichet, président de la banque européenne, qui ne se contentait pas de promouvoir l'anglo-global mais *refusait de parler français* et déclarait bravement : « *I am not a Frenchman* », rejoignant la logique ultralibérale d'un Jean-Marie Messier, « *unfrench* et fier de l'être ; beaucoup d'autres encore, ouvrant la voie à leurs successeurs de plus en plus nombreux, et dont Christine Lagarde devait un jour réaliser, à Bercy, le rêve d'un ministère parisien entièrement anglophone, accomplissant la louisianisation dans sa modernité triomphante : ainsi, à Bruxelles, au tournant du siècle, ne pas parler la langue du maître devenait un handicap (selon l'axiome exprimé précédemment) et cette faute désormais s'est transformée en norme, entraînant la perte de postes-clés et le recul accéléré de l'usage du français dans les institutions européennes.

On doit à François Mitterrand, qui au cours des deux seuls septennats de la V^{ème} République, sembla ne pas remarquer le passage officiel de la marine mondiale à l'anglaméricain par le *Bill of Lading : Carriage of Goods by the Sea Act*¹⁹, assorti du même principe pour l'aviation civile, deux capitulations majeures sur l'échiquier de la langue française : l'abandon de la diplomatie et de la science. Ce fut l'Italie qui passa la première à l'anglais, la « sœur latine » aux élites francophones, rompant avec une tradition qui remontait aux traités signés au

¹⁷ A. Moravcsik et K. Nicolaidis datent la perte visible de l'influence française au moins de la négociation du traité d'Amsterdam en 1997 : « Explaining the Treaty of Amsterdam: Interests, Influence, Institutions », *Journal of Common Market Studies*, vol. 37, n° 1, mars 1999, p. 59-85.

¹⁸ Jean-Marie Borzeix, *Les carnets d'un francophone*, Bleu autour, 2006, p.100.

¹⁹ *The International Maritime Organization makes seaspeak the official language of the seas*. Le droit maritime international enjoignait les navires de plus de 500 tonnes à adopter en 1992, comme pour tous les autres pays, la codification en anglais, *Bill of Lading : Carriage of Goods by the Sea Act*.

Cateau-Cambrésis d'avril 1559 (et à laquelle Clemenceau avait concédé une première défaite lors du traité de Versailles) ; était-il si difficile à un Président habile, surnommé le Florentin, d'intervenir en faveur de sa langue, si parfaitement appropriée à cet usage, quand ses homologues et de nombreux responsables politiques s'exprimaient alors en français parfait, Norodom Sihanouk, le Chah d'Iran, Shimon Perez ou... Francesco Cossiga, Président de la République italienne ?

Il faudrait mesurer à la richesse de cette tradition l'énormité d'une telle concession sur l'échiquier, qui s'accompagna du rétrécissement constant du système diplomatique et culturel français considéré alors comme le deuxième plus vaste au monde. C'était perdre la nécessité d'apprendre la langue française pour cet usage traditionnel, mais il s'agit d'un apprentissage *de haut niveau*, et par là même encore une énorme perte d'influence politique (en 1966, la diplomatie française pouvait compter sur trente-trois voix francophones à l'ONU) ...

Trente ans plus tard, on mesure les conséquences de cette capitulation, quand on voit un jeune Président de la République française, nourri au prytanée d'une banque londonienne, éclairé de tout sauf de l'existence de la culture française, s'avancer devant le tsar Poutine. Naguère, un ministre des affaires étrangères français, Laurent Fabius, ignorant des enjeux de la langue (son vocabulaire de Premier ministre se limitait à 800 mots) et de la signification historique de « Munich », exposait la position du Quai d'Orsay *en anglais, à Munich*, à des diplomates russes qui lui répondaient en russe... ;

le Président Macron fit plus fort : le monde entier a vu la grande table à l'extrémité de laquelle le tsar recevait ses hôtes en 2021 ; mais pas les trente secondes qui précédèrent : lorsque le Président de la République française s'avancait, Poutine l'accueillait en écartant les bras et s'écria « bonsoir ! » *en français*. La langue est un message en soi, avant même de l'employer. Ce « bonsoir » était chargé de significations. Non moins que ne l'était la réponse du Président de la République française : « *How are you ?* » ...

La louisianisation dans le domaine politique se trouvait déjà en cours d'achèvement, quand John Kerry, l'un des derniers francophones de l'administration américaine (et qui dut s'en cacher pour présenter sa candidature à l'investiture démocrate...), était reçu en anglais au Quai d'Orsay, ou quand Mme Hidalgo, collaboratrice acharnée de l'anglomanie, illumine la tour Eiffel d'un « *stop executions in Iran* », le monde ne comprendrait pas qu'il soit écrit « *in Iran* »...

La contribution de la langue française aux sciences et aux techniques fut tellement éblouissante depuis cinq siècles, répondant rétroactivement aux appréhensions de ses premiers défenseurs, les Humanistes de la Renaissance qui se demandaient légitimement si leur langue pourrait faire aussi bien que le latin ..., de telle sorte que la capitulation dans ces domaines est également historique : la décision de l'Institut Pasteur, fondé en 1889, de cesser de publier sa célèbre revue en français et de s'intituler désormais *Research* avait fait l'objet de sévères commentaires dans les pays francophones, au Québec où le *Journal de Montréal* écrivait : « Cette décision est inconvenante et doit être révoquée par la plus haute autorité du Gouvernement français. Si la France ne peut se tenir debout, qui le fera ? »

Avec l'Institut Pasteur, ce sont tous les domaines de la recherche scientifique qui ont suivi par panurgisme, sans que cet abandon fût jamais précédé par une réflexion approfondie non seulement politique ou culturelle, mais *épistémologique* — car la question reste posée de savoir si l'on problématise et conçoit de la même façon en langue française ou en autres langues, y compris en médecine ou en mathématiques²⁰ : il se trouve des scientifiques pour affirmer que l'on formule, cherche et découvre *différemment* selon les langues, y compris chez Bourbaki dans la très prestigieuse et si *pointue* école mathématique française passée à l'anglais en 2012... ; cette capitulation comme les précédentes a dégénéré, et l'anglais est ainsi passé du statut de langue de communication à celui de langue de la recherche ; on doit l'apprendre et la pratiquer de son mieux (mais si rarement aussi bien qu'un natif) et publier de plus en plus en anglais sous peine de ne pas être lu ni même considéré, y compris dans les institutions les plus prestigieuses comme le Collège de France et y compris *entre Français ou francophones...*

C'est de cette époque, en 1992, que date l'inscription de l'article 2 de la Constitution disposant que « la langue de la République est le français », mais il est à observer que cette initiative provenait des associations de défense de la langue française (saluons notamment la mémoire d'un écrivain majeur, Dominique Noguez) et non pas du gouvernement, qui de surcroît n'en faisait aucun usage, pas plus que de nos jours, pour s'étonner qu'un grand nombre de colloques du Collège de France, qui dépend intégralement des financements de

²⁰ Voir *Le français chassé des sciences*, éditions Cirel, 1980. — Un internaute africain écrit en 2022 : « Vous voulez que nous Africains continuions à utiliser le français ? Et pourtant 90 % des scientifiques français publient leurs ouvrages et découvertes en anglais ».

la République, se tiennent totalement en anglais : telle est la progression de la louisianisation qui passera bientôt là encore pour la norme.

C'est de cette époque, par-dessus tout, que date une catastrophe décisive et irréfléchie dans l'histoire millénaire de la langue française, aux conséquences illimitées : l'abandon (l'hypocrite « transformation en option... ») par l'Éducation nationale de l'enseignement du latin et du grec à tous les écoliers de la République : nul ne semblait s'aviser, notamment pas le Lionel Jospin, qui tout en étant ministre commettait des fautes d'orthographe ..., que le latin (et le grec...) importent au plus haut point pour le passé comme pour l'avenir de la langue :

pour le passé ? Une langue morte serait-elle « celle qui n'a plus de correspondance physique, sonore, dans le corps de celui qui la lit »²¹ ? Dans ce cas le latin était une langue vivante : « doigt » s'écrit avec un *g* pour rappeler *digitus*, temps avec un *s* pour rappeler *tempus* — et il importe de *comprendre ce que l'on dit* quand on parle par exemple de *négoce*. Mais encore il en va des mots comme des fleurs : ils se régénèrent par leurs racines, et meurent en pots.

Pour l'avenir ? Depuis deux mille ans la langue française inventait en puisant dans ses racines grecques et latines les nouveaux objets qui se présentaient — *lavabo* (1225), *cerumen* en 1275, *examen* depuis 1339, le mot *cancer* pour l'astronomie en 1372 et pour la médecine en 1478, *alibi* depuis 1394, *intérim* en 1412, *gluten* (1515), *index* (1520), *agenda* depuis 1535, *abdomen* inventé en 1537, *décorum* en 1587, *alinéa* en 1654, *habeas corpus* en 1672 et en *post-scriptum* (1880), ce qui tient à une fonction essentielle de ce que Remy de Gourmont appelait *l'oreille collective*... Voyez-vous sur les réseaux sociaux comment se nomment désormais les objets nouveaux, entendez-vous l'énorme *modification de l'oreille collective*, le *réchauffement sémantique* subi par notre langue soumise à l'imitation ? La colonisation asservit par l'oreille.

En obturant la fontaine latine, Lionel Jospin a coupé les racines et les feuillages, à la fois le passé et l'avenir, et offert un boulevard à l'autocolonisation américaine. Lorsque Lionel Jospin devint Premier ministre, son ministre de l'Éducation nationale, Claude Allègre, pouvait déclarer, entre autres perles, que « *les Français doivent cesser de considérer l'anglais comme une langue étrangère.* » À l'époque de Napoléon, l'épreuve de philosophie se tenait en latin et à l'oral... ; à celui du collège unique, cette *macdonaldisation* de l'école, elle se tiendra un jour en langue-du-maître (et l'on ne perdra plus son temps à étudier la philosophie).

²¹ Pascal Quignard, « Les langues et la mort », dans *Action poétique*, n°80, 4^e trimestre 1979, p.17.

Décadence de la décade chiraquienne

De nul autre point de vue que de celui de la langue on ne peut mieux mesurer l'inanité des clivages politiques, tant il ne s'agit tout d'abord que du *respect de soi* : « à droite » comme « à gauche », sinon « ailleurs », chacun parle la même langue (pas toujours le même *langage*, ce qui est une question intérieure à la précédente) et ce bien commun traverse les personnes comme les courants, mais surtout et tout autant il les transcende, au point que, vivante sur tous les continents, cette langue française réalise ses universaux²².

Il est frappant de décrire la logique des Présidents successifs de la V^{ème} République, dans ce domaine particulier de la langue française, tous étrangement penchés dans le même sens, à l'exception brève et notable de Jacques Chirac, capable de se lever et de quitter la salle quand le baron Sellières s'exprima devant lui en langue-du-maître (le patron du *Medef* ne s'adressait au Conseil européen qu'en anglais, « *la langue des affaires et de l'entreprise* ») ; c'est à cette époque que fut promulguée la loi Toubon, réplique française de cette loi 101 qui a littéralement sauvé la langue française au Québec (renforcée en 2022 par la « loi 96 »), mais cette loi salutaire appelle plusieurs remarques :

la loi Toubon fut aussitôt édulcorée et réduite au service public²³ ; n'étant assortie dans les faits d'aucune sanction, elle n'est pas respectée et il ne faut pas compter sur le BVP ni sur le CSA devenu l'Arcom pour qu'elle le soit jamais²⁴ ; elle comporte des imprécisions préjudiciables, qui permettent aux juges soucieux de l'air du temps plus que de l'esprit de la loi de valider des énormités avec des arguties, comme dans le cas du slogan « *Let's Grau* » pour le Grau du Roi ou qui leur permettent, dans la plainte d'une association de défense de la langue française (l'Afrav) contre la Mairie de Paris, de tergiverser sur « l'écriture inclusive », qu'il faudrait appeler par son vrai nom : un *code exclusif* ;

²² Nous montrons de quelle façon la morphologie de la langue française développe cinq de ces universaux, dans « *Speak white !* », Gallimard, 2022.

²³ La loi Toubon a été réduite au vocabulaire à employer pour les personnes morales de droit public et les personnes de droit privé dans l'exercice d'une mission de service public (article 5).

²⁴ Bureau de Vérification de la Publicité ; Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. On pourrait citer de très nombreux exemples de slogans publicitaires qui ne sont pas traduits ; parmi une multitude d'autres : « *Believe your eyes* » (Croisières Costa), « *Realise your gardening dreams* » (Gardena), ou *Chanel, Dior, Nespresso...*

cette loi enfin est défectueuse sur la question symbolique : n'exigeant pas du publicitaire l'obligation d'inscrire la traduction française *dans le même corps typographique*, elle permet qu'un astérisque, associé à une formule anglophone qui mesure plus de deux mètres, renvoie tout en bas de l'affiche la traduction française en caractères minuscules, transformant le message d'égalité en message particulièrement contre-productif d'infériorisation. En clair : pour les exclus du monde moderne qui ne comprendraient toujours pas la langue-du-maître, allez lire l'explication tout en bas.

Davantage, enfin, il faut tenir pour hautement significative la réception dans la société d'une loi aussitôt appelée « Allgood », par un réflexe rigolard et collabo qui en dit long sur la relation des Français *de l'hexagone* à leur langue, à tout le moins dans les médias ; c'est ce que confirme l'accueil des termes proposés par la Commission de terminologie — France Inter « *rigole* » de la proposition *mot-dièse* pour remplacer *hashtag* tandis que les chaînes de télévision, ces très puissantes prescriptrices, ignorent la proposition *infox* pour se gargariser de *fake news* (en anglolaid « fake niouzes »), l'invention de Donald Trump :

il n'est pas de loi pour conjurer la domination imaginaire et le désir d'autocolonisation qui s'empare d'un pays, nous pouvons aujourd'hui en dresser la progression impunie sur la carte de France : « *Hello Lille, L'Aisne it's open, Alpes Is Here, Loire Valley, Made in Dunkerque, I Loches you, Let's Grau, SO14 Tellement Calvados, Just Dijon, Only Lyon, Sarthe me up, of course Le Mans, Inspire Metz, On my Lot, L'Aisne it's open, Sonord Franche-Comté, In Annecy Mountains, Cocorico days de Richelieu...* »

Une autre capitulation majeure marque ce septennat de « cohabitation », qui vaut pour tous les pions d'un échiquier : il y aura toujours des esprits pragmatiques pour ne pas comprendre la dimension historique des significations, et ne rien anticiper de leurs conséquences, tel Alain Richard, ministre de la Défense du gouvernement Jospin, qui, en février 2009, excluant les langues des deux pays fondateurs, le français et l'allemand, obligea par décret les militaires français à adopter l'anglais comme seule « *langue opérationnelle* » au sein du Corps européen, alors qu'aucune nation anglophone n'en fait partie, précisant même que des sigles anglo-américains figureront sur leurs véhicules ; dans cette même logique, en 2004, Michèle Alliot-Marie étant ministre de la Défense, lorsque les Polonais rejoignirent l'Union européenne, se réjouissant de pouvoir enfin communiquer dans cette langue française qu'ils parlaient depuis cinquante

ans en régime communiste, l'état-major français leur répondit en substance — « faites comme nous, parlez anglais ! ».

Le sarkocide

Il aura suffi d'un quinquennat à Nicolas Sarkozy pour marquer irréversiblement l'histoire de France, en plaçant, contre l'opinion publique mais sans la consulter, la Constitution française sous domination de la juridiction européenne : à cette perte définitive de souveraineté s'ajouta, au gré de déclarations grossières qui firent le tour du monde, le « casse-toi pov' con », le tutoiement généralisé, le mépris affiché de la culture, un vocabulaire approximatif et une syntaxe aléatoire (« *Si y en a que ça démange d'augmenter les impôts...* », devant des ouvriers du Doubs en 2009) mais aussi de comportements « bling-bling »²⁵, une détérioration très sensible à l'étranger de l'image de la France, associée jusqu'alors pour les Américains au mot *sophisticate*, et dans le monde aux produits de luxe, un double préjudice à la langue française disparue au sommet de l'État.

Dans ces conditions, rien n'étonne plus : laisser filer comme à l'ordinaire les avanies (Jean-Louis Borloo, ministre d'État, signe le traité de l'IRENA [*International Renewable Energy Agency*] dont la seule langue est l'anglais), négliger les significations politiques (l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) et l'INPI croient promouvoir la France à l'étranger en utilisant un anglais de pacotille « *Say oui to France – Say oui to innovation* », comme seul vecteur de communication, au lieu de s'adresser dans la langue des pays intéressés par cette campagne), concéder les pertes d'influence (Eurostat diffuse dès avril 2008 sa publication « Statistiques en bref » uniquement en anglais, renonçant aux langues allemande et française), lâcher la francophonie sans réagir, en 2010, quand Paul Kagamé impose au Rwanda le passage du français à l'anglais et quitte l'OIF pour adhérer au Commonwealth, premier signe d'une tendance lourde... ;

pendant que la chanson française bat de l'aile (après Jacques Higelin, un des derniers troubadours, sa fille Izïa chante en anglais), les cinéastes tels Luc Besson (*Le Grand Bleu*) et Jean-Jacques Annaud (*L'Amant*), tournent en anglais, tout cela contribue fortement à l'effondrement de l'image de la France et à la perte d'influence de sa langue ; avec cette capitulation majeure : tous les domaines du

²⁵ Voir Jean-Noël Jeanneney, *L'État blessé*, Flammarion, 2012.

sport. Les Jeux Olympiques de Londres, en 2012, ont sonné le glas de la langue française dont Pierre de Coubertin avait fait en 1894 la langue officielle du rendez-vous mondial. Observateur désespéré de cette défaite, Hervé Bourges s'indigna en vain de l'avanie planifiée par les organisateurs londoniens, qui n'avaient laissé qu'une seule indication en français, référence ironique à la charte olympique : la barrière d'entrée, libellée en deux langues, *village olympique* et *olympic village*, pour en montrer l'inutilité, ostensiblement. Il n'est plus à s'étonner que l'anglais soit devenu la langue du Tour de France à partir de 2013, des Jeux olympiques d'hiver, à Sotchi, en 2014, de la coupe du monde de football, etc.

L'aplatissement hollandais

Non seulement la langue, à laquelle les Français sont (ou furent) si sensibles, a cessé depuis Mitterrand de se faire entendre au sommet de l'État, mais avec ces Présidents elle s'est dégradée, en même temps que dans la société, dans leurs discours mêmes, jusques et y compris dans ceux de leurs *plumes* — et François Hollande fut notamment un Président *iambique*, appuyant ses paroles sur deux syllabes, de sempiternelles épanalepses (« *La France, elle est...* »), des constructions grammaticales personnelles, et totalement dépourvu de la *plastique* du pouvoir. Renonçant comme son prédécesseur à parler sa langue, il se ridiculisa comme lui dans un anglais de Porto-Rico ; après Sarkozy qui avait cru devoir s'excuser auprès d'Hillary Clinton de la pluie qui commençait à tomber sur le perron de l'Élysée : « *sorry for the time* », Hollande, après un discours ca-la-mi-teux devant Obama, évoquait avec Elon Musk « *your special fusée* »...

Comment s'étonner qu'il ait pu créer une université française au Viêtnam en langue anglaise (mars 2014), ou ne rien trouver à redire à Tom Enders, Président d'EADS, grand organisateur de la politique linguistique du tout-en-anglais dans son groupe ? De même son gouvernement laissa-t-il l'Union européenne adopter les standards maritimes internationaux en anglais, obligatoire pour le recrutement, la formation et la communication d'urgence, imposant par exemple le *zero nine three three* qui l'emporte sur toute autre expression.

On peut tenir pour une atteinte à la langue française, soit par ignorance, soit par hostilité, les réformes de « Terminator », comme Jean d'Ormesson appelait la ministre de l'Éducation nationale : Najat Vallaud-Belkacem atteignait en effet dans cette mission idéologique ce que le principe de Peter appelle son degré

d'incompétence, capable de déclarer que « *la grammaire est négociable* » (comme si l'on pouvait décider de la place du déterminant, qui relève de l'anthropologie) ; incompétence *et* hostilité dont témoignèrent les programmes d'enseignement de la langue française, absurdes (on apprend dans nombre de collèges à conjuguer le verbe avoir en sixième, et le verbe être en cinquième), ou conçus pour ne pas être tenus, faute de temps (pour apprendre par exemple les temporalités), dans une période où l'on réduit les heures d'enseignement du français²⁶ ;

il en allait ainsi avec les autres programmes du secondaire, dénoncés par ces personnalités que Najat Vallaud-Belkacem qualifiait de « pseudo-intellectuels » : Pascal Bruckner²⁷, Régis Debray, Alain Finkielkraut, Marc Fumaroli, Pierre Nora, et qui consistent, selon ce dernier, à « remplacer l'enseignement du latin et du grec ancien par un enseignement de « *complément (optionnel)* », [à] faire la part belle et non-critique à l'islam, [à] réinterpréter l'ensemble du développement de l'Occident et de la France à travers le prisme du colonialisme et de ses crimes, et [à] susciter une forme de culpabilité nationale » ;

de même on ne mesure pas encore les conséquences incalculables de l'ignominieuse loi Fioraso (2013) qui constitue la capitulation majeure de ce quinquennat, en violation flagrante de l'article 2 de la Constitution, il est vrai assujettie désormais aux directives de Bruxelles : non seulement cette loi — contemporaine de la suppression des écoles bilingues franco-allemandes... — favorise l'enseignement en anglais mais elle ouvre dans sa logique hégémonique à diverses contraintes, telles que l'obligation d'attester d'une connaissance de l'anglais pour accéder à l'enseignement supérieur, ou à la prolifération des formations supérieures diplômantes exclusivement en anglais (mille quatre-cents en 2022) : aujourd'hui l'on peut faire des études de médecine en anglais à Villejuif, et cela n'est que la préfiguration de l'inéluctable substitution de la *lingua franca* anglo-américaine à la langue française et cette logique, présentée comme un néolatin, s'étendra fatalement un jour de la maternelle à l'université : tel est le programme de la Louisianisation.

²⁶ Jean-Pierre Vélis, *La France illettrée*, Seuil, 1988. Danièle Sallenave, *Nous on n'aime pas lire*, Gallimard, 2009. Le collectif *Sauver les lettres* révèle qu'un élève a perdu 522 heures de cours de français par rapport aux horaires de 1968, sur l'ensemble de sa scolarité, soit l'équivalent deux années de formation. Un manque encore accentué par la suppression des travaux en classes dédoublées, qui permettaient un accompagnement individualisé.

²⁷ Pascal Bruckner, « Les nouveaux programmes d'histoire ou l'effacement de la France », *Le Figaro*, 25 avril 2015.

Une raison nécessaire d'apprendre la langue française fut par exemple d'acheter son pétrole au Gabon en français, de remplir un bordereau en français dans le port d'Abidjan — au souvenir d'un douanier ivoirien qui refusait une cargaison au prétexte qu'« on parle français ici »... Dans les années soixante, au départ des Français d'Algérie et autres pays d'Afrique, de nombreux Américains et Russes ont appris le français pour coopérer avec ces pays récemment indépendants. Aussi le développement de la langue française dans ces pays devait-il être considéré comme une priorité stratégique ;

or les gouvernements français ont choisi (pour peu qu'ils « choisissent » encore) de financer principalement les pays de l'Est de l'Union européenne, au mépris de leurs propres intérêts, immédiats et à très long terme. Aussi revient-il à Hollande une autre capitulation majeure, celle d'avoir, subrepticement, – en termes précis : *abandonné stratégiquement la francophonie* –, reportant, comme en d'autres domaines, le problème à ses successeurs. Que l'on ne nous parle plus du « milliard de francophones » qui sauvera la langue française en Afrique ! Au sommet de Dakar, en décembre 2015, furent connus pour la première fois les chiffres de la démographie africaine francophone (on ne disposait auparavant que d'estimations québécoises de l'an 2000)²⁸, et la France renonça à engager l'investissement nécessaire dans l'enseignement de sa langue en Afrique.

²⁸ Ilyes Zouari : « En se basant essentiellement sur les statistiques démographiques détaillées publiées en juillet dernier par le PRB (*Population Reference Bureau*), organisme privé américain et une des références mondiales en matière de démographie, la population du monde francophone, qui avait atteint la barre des 500 millions d'habitants fin 2018, peut être estimée à 536,1 millions au 1er janvier 2022. Soit une hausse de près de 2,3 % sur un an (524,1 millions début 2021), et une population creusant l'écart avec celle de l'ensemble constitué par l'Union européenne et le Royaume-Uni (515 millions). »

L'échec au roi macronien

Il faut tenir pour une date clé de l'histoire de France cet aboutissement de la politique macronienne qui parachève la logique des cinquante dernières années, la *capitulation de Kigali*, le 24 juin 2022 :



le futur roi Charles d'Angleterre et le Premier ministre Boris Johnson, se sont déplacés en personne et en grande pompe à l'invitation de Paul Kagamé pour recevoir l'adhésion du Rwanda, du Gabon et du Togo au Commonwealth ; il faut voir dans ce tableau clinquant à la façon du *Vercingétorix* de Lionel Royer déposant ses armes (1899) une répétition du Traité d'Utrecht qui, en 1713, entérinait l'abandon aux Anglais des Provinces Maritimes du Canada, appelées alors Acadie, un des traités les plus importants de l'histoire européenne, et pour mesurer, davantage encore, les conséquences en domino qui ne manqueront pas de se produire sur l'ensemble de la Francophonie...

Hélez dans la rue en anglais le Président de la République française, il vous répond en anglais. Avec lui, qui a des clartés de tout, sauf de la langue française dont il méconnaît, comme tout instrumentaliste, les spécificités symboliques de la morphologie, la nature du lien imaginaire autant que la relation de *nouage* au Réel, à l'histoire des représentations comme aux pratiques sociales ; avec ce Président, proche de penser en somme que la langue *française* n'existe pas davantage que la culture *française* (déclaration de Marseille) ou que la peinture

française (déclaration de Londres), il n'est plus question de défense et illustration mais il s'agit d'accélérer irréversiblement, dans la *startup nation*, tous les processus en cours de la louisianisation :

Macron a franchi une ligne rouge symbolique en affligeant d'une traduction en anglais la carte d'identité française — seul et unique document matériel commun à tous les citoyens de la République, et qui détient tous les détails de leur individualité. Rien, au point de vue des directives européennes, n'obligeait le gouvernement français à ne choisir qu'une langue parmi les langues officielles des 26 pays de l'Union²⁹. La secrétaire générale du gouvernement expliqua sans crainte du ridicule qu'« il est préférable que la carte soit en anglais plutôt qu'en français *car le français ne serait plus compris* »³⁰ Sur le plan du Réel, y a-t-il un douanier qui ait besoin de traduire carte d'identité par *identity card*, *national* par *national*, sexe par *sex* — autant de mots d'ailleurs *français* passés à l'anglais ? La dimension pratique étant inexistante, seule s'impose la symbolique, celle des *significations* : la France n'est qu'une île du Commonwealth (preuve supplémentaire de l'autocolonisation et non pas de la mondialisation)

Rien ne dissimule l'échec de la « politique du français » qu'Emmanuel Macron définit sous la Coupole, le 20 mars 2018, après avoir annoncé en 2017 la création d'une *Cité internationale de la Francophonie*, une idée lancée dès 2001 par les associations ; au contraire, son action effrénée en faveur de la louisianisation marque précisément la fin de l'esprit de Villers-Cotterêts : l'État français n'est plus le protecteur de la langue française, il pratique lui-même ce trope de la *substitution* — “Choose France”, “La French Tech”, “Next 40”, “French Impact”, “Health Data Hub”, Agriloops, Taste France, France Connect, Good France, French Impact, Creative Patterns, ou « *le sharepoint de la communauté* » — un rapport de l'Académie en produit trente pages d'exemples ;

²⁹ Nous avons proposé dans une pétition parue dans *Le Monde* que, conformément à la directive européenne, chacune des treize régions françaises salue, parmi ses voisines, deux des vingt-six langues officielles que compte l'Europe : PACA l'italien et le grec, l'Occitanie l'espagnol et le portugais, le Grand Est l'allemand et le tchèque, la Bretagne le gaélique et l'anglais, les régions centrales les langues éloignées, etc...

³⁰ Hélène Carrère d'Encausse, *Le Figaro*, 15 février 2022 : « le Premier ministre nous a donné la copie de l'analyse rendue par la secrétaire générale du gouvernement. Celle-ci explique qu'il est préférable que la carte soit en anglais, car le français ne serait plus compris. C'est une démission terrifiante ! Cela tend à reléguer le français au rang d'un parler local... ». Le Conseil d'État a rejeté un recours présenté par le chancelier Darcos contre cette carte d'identité bilingue.

dans *Combat pour le français*³¹, Claude Hagège avait montré que seule l'intervention de l'État a permis à certaines langues de survivre : l'État français encourage désormais la langue-de-son-maître dans tous les domaines-clés de la vie politique, économique, scientifique, spatiale, sportive, militaire, tout en supprimant cinq cents postes d'enseignants titulaires de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, mais assurant, selon la formule quasi-comique du Président, que « *parler l'anglais renforce la francophonie* » !

En fin de mandat macronien il ne reste plus pour un étranger que deux obligations d'apprendre la langue française, le droit international à Bruxelles (mais à part égale avec l'anglais) et... l'escrime — dont le lexique tient en quelques mots, *à vous l'honneur, en garde, botte secrète, touchette, coup fourré...*

Observez la surdité du gouvernement français devant l'admirable discours du ministre Simon Jolin-Barrette³², très émouvant appel à la France afin qu'elle se ressaisisse de sa langue... ; or Bruxelles mène en Europe la même politique que le gouvernement d'Ottawa au Canada, décryptée il y a des décennies par des auteurs comme George Grant, dans *Lament for a Nation, (Complainte pour une nation)* : le Canada est en voie de louisianisation comme l'Yourope, avec la collaboration des gouvernements successifs depuis un demi-siècle, étrange passion des libéraux sur cette pente fatale à notre langue, assistés des socialistes convertis au « dogme mondialiste néolibéral » comme l'a démontré Jean-Pierre Chevènement dans *La France est-elle finie ?*³³, tous au fond « *libéraux vautreés dans leur veulerie* » que moque la chanson de *Hussards de Bercheny*.

³¹ Claude Hagège, *Combat pour le français*, Odile Jacob, 2006.

³² Communication sur la langue française au Québec et son statut juridique. Discours prononcé à l'Académie française par M. Simon Jolin-Barrette le jeudi 23 juin 2022.

³³ « C'est à juste titre qu'on parle de l'hégémonisme du capitalisme « anglo-saxon » : la globalisation financière et l'hégémonie mondiale américaine sont comme l'avert et l'envers d'une même pièce. Rétrospectivement, le ralliement de la gauche européenne à un modèle si contraire à ses principes n'en paraît que plus piteux. » Jean-Pierre Chevènement, *La France est-elle finie ?* Fayard, 2011, p.138 ; *Sortir la France de l'impasse*, Fayard, 2011.

La langue à la maison

Une publicité au ton d'épilogue l'atteste triomphalement dans le métro de Paris : « ET LES FRANÇAIS PARLENT ANGLAIS »



... « Un pays qui méseuse sa langue est un pays en voie de décadence » écrivait Jean Paulhan dans *Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les lettres* (publié en 1941)³⁴. On voit tout dans la langue. — La « créativité » n'est pas en cause, mais *la créativité en langue française*, qui fait florès encore au Québec ou en Afrique, *sans influencer* le français hexagonal colonisé, signe sûr d'une désagrégation de la francophonie. En France, la créativité qui s'exerce désormais en oreille anglophone, a cours comme par hasard dans une période de désindustrialisation

³⁴ Correspondance Paulhan-Parain (1938-1958), présentée par Jean Clair, *Nouvelle Revue française*, 1^{er} octobre 1983, n°369, p.172 sq.

de ce pays : on n'exporte plus, on importe davantage. Tout a lieu en langue, et se voit, et s'entend, et se marque en langue :

la désindustrialisation, l'abandon de la Francophonie, l'énorme emprise imaginaire de l'américanisation, la modification des relations hommes-femmes qui en procède, l'effondrement de la lecture publique, le présentisme et la confusion des temporalités liée à l'ère virtuelle, la perte de la *prévenance*, la brutalisation de la société, la domination des écrans, l'échec de la laïcité, la provincialisation de la France, les ruptures de transmission, la *moraline* au sens nietzschéen ...

autant d'éléments de la louisianisation en marche, que signalent les tropes, nouveaux en langue française, de *substitution* et de *désinvention*, le *réchauffement sémantique*³⁵, l'arrivée du génitif saxon, la généralisation du *neutre*, la transformation des représentations collectives associées aux modifications morphologiques — tout révèle l'effondrement de la langue française en *chiac*, exhibée de même dans le métro parisien en 2023 :



³⁵ Ces concepts sont développés et précisés dans *De quel amour blessée, réflexions sur la langue française*, Gallimard 2014, et dans « *Speak white !* », Gallimard, 2021.

« DO LIKE LES AMÉRICAINS BUT EN PLUS STYLÉ PARCE QUE T'ES FRENCH » — la disparition d'une civilisation dans une autre — en un mot (qui provient du Jura suisse) le *dédevenir* français.

L'autre Réel

À travers l'anglaméricain ce n'est pas seulement l'effondrement des langues qui est en cours mais leur avers : l'autre Réel américanisé. En Louisianisation la vie quotidienne est formidable, protégé avec *vérisure*, assuré chez *assurpeople* je vais chez *carglass*, ma banque à *ma french bank*, coiffé chez le *barber*, le matin on regarde *Cnews*, *BFMstory*, *le Morandini live* ou *le live Toussaint*, au *Relay* nous achetons *Challenge*, *Fooding*, *Hackable*, *Top Secret*, *Nexus*, *Makeur*, *Hardware*, aux *News* on suit le Bocuse d'or remis en anglais à Lyon (en 2023 : « *and the winner is : Denmark !* », demain on fête *Halloween* et on profite du *Black Friday*, « *Sncf* » (devenue une marque) ou *Ouigo* m'annoncent que « *Your tickets for Toulouse Matabiau to Valence-d'Agen is ready* », puis AirFrance (devenue une marque, en un seul mot) m'écrit *check the requirements and upload my documents*, nos hommes politiques se parlent et s'écrivent des lettres officielles en langue-du-maître comme firent Pierre Moscovici et Michel Sapin, ces grands précurseurs, et Bruxelles diffuse à nos frais les valeurs du communautarisme par une campagne d'affiches *Beauty is diversity*, qui nous explique que *Freedom is in hijab*.

**BEAUTY IS
IN DIVERSITY**

AS FREEDOM IS IN HIJAB

How boring would be
the world if everyone
would look the same?

**Celebrate diversity
& respect hijab**

#WECAN4HRS

EUROPEAN UNION
COSSAULT DE BEIJING
CENTRE DE TRAVAIL

WE CAN
for a better world

« Pour que les conséquences apparaissent aux Nations, il faut des catastrophes ou le recul de l'histoire », observa jadis Jacques Bainville³⁶.

La lime

Il s'agit de « *quelque chose qui est pire qu'un crime* », m'écrivit Christian Bobin dans une ultime lettre, « *il s'agit de l'engloutissement de ce qui nous sert à voir, à vivre et même à mourir : la langue, celle de France, fille ainée des roses de Ronsard.* »³⁷ Il est stupéfiant et consternant que cette défaite ait été la passion commune des Présidents successifs de la V^{ème} République. Avec leur *lime*, ils auront fait tout ce qu'il fallait pour accélérer cette Louisianisation devenue imparable : « la politique est une *lime* qui arrive patiemment à ses fins », observait Montesquieu. C'est à la fin de son livre intitulé *Grandeur et décadence des Romains* (1734).

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci infiniment.

Cher poète, essayiste, professeur, vous nous avez livré un pamphlet dont ce qui ressort est la notion de domination, pis, de domination consentie et même, disiez-vous pour finir, organisée. Vous avez ramené cela au lien fondamental qui existe entre le langage et la pensée. On comprend très bien qu'une langue c'est une pensée, même si Bourbaki échappe à beaucoup d'entre nous. Mais je me souviens quand même de ce que disait Bertrand Russell, un des fondateurs de la logique contemporaine : « dans cette langue on ne sait pas de quoi on parle ni si ce que l'on dit est vrai ». Peut-être la mathématique échappe-t-elle à la détermination de la pensée par la langue... mais elle est bien le seul exemple d'une telle déconnection...

Vous avez aussi fait le lien, très clairement, avec l'utilisation de la France à l'étranger, pas seulement à travers l'histoire de la Louisiane qui commence puis

³⁶ Jacques Bainville, introduction de son essai *Les Conséquences politiques de la paix* (1920).

³⁷ Site www.alainborer.fr

se perpétue jusqu'à la société française contemporaine. Vous avez fait le lien avec l'idée que la langue française, dévalorisée à l'intérieur de son propre pays a naturellement très peu d'arguments et peut-être très peu d'appétence pour se défendre elle-même à l'étranger. Il y avait tant de choses dans votre propos si riche que je ne peux pas le reprendre, bien sûr, mais voilà ce qui m'a paru être l'axe de votre exposé.

Maintenant nous allons essayer de voir s'il y a quelques moyens d'en sortir à partir du point où nous en sommes.

Vous avez fait un point d'étape qui est plutôt celui de la consternation en dépliant tous les domaines dans lesquels la substitution de la langue du maître à la langue française s'impose aujourd'hui. Et c'est en effet beaucoup plus que ce que nous pouvions dire il y a six ans, en 2016. Les choses sont allées très vite.

À propos du véhicule qu'est l'Union européenne, un véhicule accélérateur dans notre pays, je vous livre une petite anecdote : lors de l'accession de la France à la présidence du Conseil de l'UE il y a un an, il a été proposé d'impliquer la société civile dans le débat sur l'Europe. J'ai alors reçu, comme présidente de cette fondation, une lettre du Premier président de la Cour des Comptes qui est tout de même une grande institution française liée à notre tradition historique, M. Moscovici pour ne pas le nommer, entièrement rédigée en anglais, un anglais qui d'ailleurs avait dû être rédigé par un auditeur à la Cour des comptes fraîchement émoulu de l'ENA et peut-être de Sciences Po où l'on me dit que les étudiants sont obligés de parler anglais et le parlent fort mal. Impliquez-vous, donnez votre opinion sur l'Europe en tant que membres de la société civile, nous prescrivait cette lettre ... en anglais !

Je vais donc me tourner, un peu comme le naufragé, vers l'intervenant suivant, Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture, responsable du Commissariat général de l'exposition permanente sur la langue française, pour le projet de Cité internationale de la langue française, à Villers-Cotterêts pour des raisons qui n'échapperont à personne.

Allez-vous nous donner un brin d'espoir ?

Des raisons d'espérer

Cet espoir, je l'ai chevillé au corps grâce aux témoignages de citoyens engagés que je reçois chaque jour. Depuis quatre ans que j'exerce les fonctions de délégué général à la langue française et aux langues de France près du ministre de la Culture, je constate que des associations et, plus généralement, de nombreux acteurs de la société civile se mobilisent pour notre langue. Et je salue certains représentants d'associations ici présents. Je me réjouis également de cette soirée que vous organisez, du fait qu'une fondation comme la vôtre se mobilise – je salue Monsieur le ministre dont on sait l'attachement pour notre langue – pour que cette langue française reste le premier bien commun que nous avons en partage.

Quand même, en réaction aux propos tenus par mon ami Alain Borer, je voudrais ici rappeler quelques dates de notre histoire. Je ne vais pas nous faire remonter le temps jusqu'au Serment de Strasbourg mais vous proposer une première halte à l'année 1539 lorsque fut signée l'ordonnance de Villers-Cotterêts ; autre étape, l'année 1635, avec la fondation de l'Académie française. En franchissant les siècles, cela fait aujourd'hui 50 ans, quand fut créé, en 1972, notre dispositif d'enrichissement de la langue française. Rapprochons-nous encore de notre XXI^e siècle, lorsqu'en 1992, fut inscrit dans notre Constitution, l'article 2 précisant que « la langue de la République est le français », constitutive du pacte républicain. Poursuivons deux ans après, avec l'adoption de la loi du 4 août 1994, dite *Loi Toubon*, relative à l'emploi de la langue française. Et débouchons enfin sur notre actualité la plus récente : le 20 mars 2018, avec le discours clé du Président de la République Emmanuel Macron, sous la coupole de l'Institut de France, qui nous fait partager sa vision d'une « nouvelle ambition pour la langue française et le plurilinguisme ».

Je ne m'autoriserais pas à affirmer que les propos d'Alain Borer sont inexacts. Mais il est nécessaire de les compléter et d'une certaine façon de les tempérer, en rappelant le rôle essentiel que jouent nos politiques publiques pour la langue. À travers ces quelques dates que j'ai rappelées, on le voit, la conscience politique de la langue s'inscrit dans une continuité historique au plus haut niveau de l'État : il y a cette ligne, ce fil rouge, qui affiche l'importance de la langue. Cette dernière

constitue, en France, un objet politique et régaliens. En France, la langue a toujours été une affaire de l'État et même, pourrait-on dire, une affaire d'État.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) a pour mission d'animer la politique publique du Gouvernement en matière linguistique, de veiller à l'emploi du français dans notre société, de contribuer à son enrichissement, de pouvoir dire le monde dans ses réalités les plus contemporaines. « Mal nommer un objet c'est ajouter au malheur de ce monde », écrivait Albert Camus. Et la Délégation contribue à cette mission : que notre langue puisse toujours être employée avec clarté et précision – le haut fonctionnaire à la langue française au ministère de l'Éducation nationale, Pascal-Raphaël Ambrogi, ici parmi nous, vous le confirmerait autant que moi. La DGLFLF anime ainsi un réseau de hauts fonctionnaires et des groupes de travail de terminologie où se trouvent de nombreux acteurs (plus de 300 bénévoles) de la société civile et représentants des secteurs professionnels concernant des thèmes aussi divers que ceux de l'automobile, de la chimie, de la santé, des médias ou de la culture. Ce dispositif d'enrichissement de la langue française à travers les travaux qu'il réalise (environ de 350 nouveaux termes sont ainsi publiés chaque année au JORF) prouve que d'importants moyens publics sont mis en œuvre. Grâce à cela, notre langue demeure vivante dans les dimensions les plus scientifiques du monde contemporain. Le problème, j'en ai conscience, c'est de faire en sorte que le politique se saisisse davantage de ces dispositifs. Que ces vocabulaires soient davantage promus et diffusés à Paris et dans les territoires. De nouvelles applications et ressources numériques sont en cours de réalisation pour répondre à ces besoins.

Chers amis,

Permettez-moi, dans les faits, de vous donner au moins deux raisons d'espérer quant à l'avenir de notre langue. Si nous agissons avec énergie, en tâchant d'alimenter ces deux lumières qui éclairent notre horizon.

La première lueur d'espoir, c'est l'apport déterminant de la révolution du numérique. Nous assistons, en effet, aujourd'hui à une révolution du numérique dans le domaine des technologies de la langue. Cette révolution, à travers notamment les progrès fulgurants de l'intelligence artificielle (IA) et du traitement automatique des langues (TAL), représente une opportunité inespérée

pour promouvoir la langue française (aussi, en assurer la pérennité) comme la diversité des langues de France. À partir de ce constat, la France doit se doter d'une nouvelle stratégie pour promouvoir la traduction en toutes langues, y compris à partir du français vers l'anglais. Nous y travaillons activement.

Aujourd'hui, l'anglais est la langue de la norme scientifique au plan mondial. Pour cette raison, cessons de nous opposer à ce principe de réalité et quittons ce discours vain de « la plainte du français perdu », pour citer l'expression de Xavier North, mon illustre prédécesseur. Soyons pragmatiques et contournons l'obstacle en nous appuyant sur les progrès de l'innovation et de la traduction automatique. À très court terme, la possibilité d'écrire en français sera enfin rendue aux communautés scientifiques francophones. En leur donnant la garantie d'une traduction en anglais de qualité (comme dans d'autres langues, d'ailleurs). C'est une chance qui nous est donnée. Rappelons-le, ce qui entrave le plus les chercheurs, dans le domaine des sciences exactes, c'est bien de pouvoir être publié en anglais pour une diffusion mondiale optimale et d'en tirer les bénéfices de référencement et classement internationaux. Je rejoins le propos d'Alain Borer (comme ceux du mathématicien Laurent Lafforgue) : les raisonnements mathématiques s'élaborent différemment en fonction des langues. Pensons à la très grande école soviétique. À partir du moment où la Russie a renoncé à sa langue dans le domaine mathématique, il s'est produit un effondrement de la pensée et de la création mathématiques en Russie. À n'en pas douter, chaque langue porte une vision du monde et chaque langue est, à ce titre, absolument indispensable pour contribuer à la diversité des expressions culturelles comme au progrès scientifique mondial. Dans un avenir très proche, la communauté scientifique française pourra enfin renouer avec sa propre langue comme langue de travail. C'est une étape cruciale à franchir ; nos penseurs et nos scientifiques ne renonceront plus à l'emploi du français comme langue première pour leurs travaux scientifiques.

Pour illustrer notre démarche, nous menons avec nos amis québécois tout un travail sur la découvrabilité des scientifiques en français. Travail que la ministre de la Culture Rima Abdul Malak avait évoqué avec le ministre québécois de la langue française, Simon Jolin-Barrette, tandis qu'en juin dernier il avait prononcé une magnifique et bouleversante déclaration d'amour pour notre langue à l'Académie française. Avec nos amis québécois, qui sont à la pointe de ces sujets, d'étroites actions de coopération sont engagées pour soutenir les initiatives

innovantes favorisant l'implantation de la pensée *en français* sur la Toile comme sur l'ensemble des objets connectés.

L'on ne saurait se satisfaire aujourd'hui d'une posture de défense stricte et monolingue du français. L'avenir, c'est l'ouverture à la diversité des autres langues ! C'est pourquoi l'un des objectifs que s'est fixée la DGLFLF est de consolider un axe de coopération avec un certain nombre d'autres acteurs des politiques publiques linguistiques, européens notamment. Nous devons établir de nouveaux axes de solidarité linguistique. Et je songe, en particulier, aux pays de langue romane confrontés aux mêmes difficultés face au monolinguisme envahissant de l'anglais, et avec lesquels nous avons tout intérêt à mettre en œuvre de façon plus concertée nos politiques publiques en matière linguistique.

Autre raison d'espérer : la cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts avec la création d'un nouveau lieu pour réarmer notre politique en faveur du français et lui accorder une plus grande visibilité. La future Cité, projet présidentiel, ouvrira ses portes en juin 2023. Sous la tutelle du ministère de la Culture, le Centre des monuments nationaux est l'opérateur du projet de Cité internationale de la langue française. Outre l'aspect de sauvetage patrimonial (car il s'agissait, ni plus ni moins, de sauver un château royal de la Renaissance qui tombait en ruines), le CMN accomplit un remarquable travail qui pourrait être résumé ainsi : faire de la future Cité une Villa Médicis de la langue française et de la francophonie en France. Cette perspective d'accueillir les artistes, chercheurs, auteurs, et créateurs pluridisciplinaires, venus du monde entier, qui pensent et travaillent en français *avec* d'autres langues, cela ne fait-il rêver ? Nonobstant 75 langues qui composent le paysage linguistique français, si la France est le seul pays francophone monolingue, il suffirait de passer la frontière (Suisse, Belgique) ou de traverser la Méditerranée (Maroc, Tunisie, Liban), ou encore de descendre vers l'Afrique subsaharienne pour constater que tous les autres pays, où l'on parle le français, sont plurilingues. On y emploie le français avec d'autres langues, le wolof, le soninké, l'arabe... Cette cité rendra compte de cette cohabitation en accueillant créateurs, artistes et écrivains dont la vision du monde est irriguée par cette diversité linguistique

Au cœur de la cité, un parcours permanent sera enfin proposé, ayant pour titre « L'Aventure du français ». Il permettra, sur plus 1500 m², de découvrir la richesse et la diversité de notre langue, premier bien commun constitutif du pacte républicain, mais également langue de diversité en partage avec plus de

300 millions de locuteurs dans le monde. À travers des dispositifs essentiellement interactifs, il s'agira de faire l'expérience de la langue, de son histoire et de ses origines métissées, de son déploiement et de son invention continue. Chacune des parties de l'exposition portera un message simple : le français est une « langue-monde », travaillée par la diversité ; dans sa matérialité de langue, c'est une « invention continue » ; et c'est un sujet éminemment politique : le français a toujours été « l'affaire de l'État ». Je ne suis pas le responsable scientifique du parcours permanent, mais j'ai mis en place, avec Philippe Belaval, la belle équipe qui le conçoit, composée de Xavier North, Barbara Cassin, Zev Gouravieh et Hassan Kouyaté. Le parcours constituera la « bande-annonce » du projet culturel que développera la Cité dans son ensemble.

Enfin la création, sur le site, d'un centre de référence sur les technologies de la langue de réunira l'ensemble des acteurs concernés par ces sujets. J'ai déjà parlé du traitement automatique des langues (TAL), de l'intelligence artificielle (IA). Les progrès dans ce domaine, déjà considérables, le seront encore davantage dans les années qui viennent. La France doit jouer cette carte et se positionner en première ligne, y compris aux plans francophone et européen.

Je voudrais terminer mon propos, en rappelant les attentes actuelles de nos concitoyens concernant l'emploi de notre langue et son importance pour la cohésion de notre société. Et je vous présenterai quelques chiffres clés, issus d'enquêtes sur la perception de la langue française et l'emploi des langues étrangères dans la société que nous avons fait réaliser par le CREDOC, chiffres que le sénateur Mickaël Vallet a d'ailleurs rappelés avec énergie dans sa remarquable intervention au Sénat il y a quelques semaines.

Le recours à la langue française est jugé crucial dans de nombreux secteurs clés. Ainsi, entre 87 % et 90 % de nos concitoyens jugent l'emploi du français indispensable dans le domaine de la santé (accès aux soins, aux hôpitaux, contacts avec le personnel soignant, etc.), pour la transmission des savoirs et des compétences à l'école, pour garantir la sécurité des salariés et des consommateurs et, de manière générale, renforcer la cohésion de la société. À noter une particulière exemplarité attendue de la part des services publics dans leurs relations avec les usagers. L'emploi du français dans ce cadre est une évidence pour neuf Français sur dix. Sur la place de la langue française dans la société deux Français sur trois jugent utile qu'une loi garantisse l'emploi du français dans certains domaines et notre cadre légal est ainsi conforté. Enfin, l'emploi de termes

étrangers ou l'absence de traduction peuvent se révéler un contre-sens économique. Dans le domaine de la consommation par exemple, un Français sur deux se déclare « agacé ou hostile » à l'emploi de termes anglais dans des slogans publicitaires et s'estiment « gênés » dans leur compréhension du message. Deux tiers d'entre eux ont déjà renoncé à l'achat de produits dont les notices ou la composition ne faisaient pas l'objet de traduction. Ces exemples très concrets nous obligent.

Pour entendre cela, j'aurais aimé voir dans cette salle beaucoup d'autres députés, sénateurs et responsables politiques. Et je ne vous cacherais pas que sur des affaires mentionnées par Alain Borer, je suis personnellement « monté au feu » maintes fois pour faire comprendre ceci : lorsque l'on touche à la langue en affaiblissant son emploi, lorsqu'on efface sa présence ou qu'on lui substitue du *globish* dans l'espace public, on contribue inmanquablement à la fracture sociale de notre pays. Les services de l'État doivent ainsi être exemplaires tout comme les politiques, les professionnels de la communication et les médias. Et je crois que c'est une vigilance renforcée de l'ensemble des acteurs de la société qui nous rendra plus audibles encore. Se mobiliser, c'est faire comprendre que la langue française, premier bien commun, est un objet politique essentiel pour la cohésion de notre société et que chacun d'entre nous en a la responsabilité. Nous comptons d'ailleurs éditer en mars 2023, sous la responsabilité de mon collègue Paul Petit, ici présent, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, un nouveau rapport sur la langue française, Cette publication annuelle, éditorialisée dans le souci d'être compris de tous, présentera l'ensemble des acteurs et évoquera ces enjeux. Elle sera diffusée non seulement auprès de la représentation nationale mais, à plus grande échelle, à l'attention de l'ensemble des élus.

La ministre de la Culture Rima Abdul Malak, avec qui j'ai un dialogue très régulier, est non seulement consciente de ces enjeux mais aussi déterminée dans le soutien qu'elle nous apporte. Et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France est, sachez-le, plus résolue que jamais. Vous pouvez compter sur elle.

Je vous remercie.

Merci beaucoup.

On parle beaucoup de la responsabilité des politiques, elle a été justement mise en cause. Mais il faut reconnaître aussi la responsabilité du soi-disant citoyen lui-même, notamment dans sa dimension de citoyen consommateur. C'est quand même le vecteur commercial, la consommation, qui a dopé l'usage de l'anglais et la translation de l'anglais dans notre langue.

Je prendrai un exemple très frappant dont nous sortons. *Halloween*. Qui savait dans ce pays ce qu'était *Halloween*, pourtant une fête païenne immémoriale dans l'univers celtique et britannique ? C'est par le biais du commerce dans son extension la plus triviale qu'*Halloween* s'est imposée aujourd'hui en France. Aujourd'hui, il n'est pas une école, pas un anniversaire ou un goûter d'enfants en novembre où il ne faille arriver avec des citrouilles. On fait peindre des citrouilles aux enfants... Il y a un vide commercial entre la Toussaint et Noël, la période des soldes est encore loin, on l'a donc comblé avec cette grande foire commerciale d'*Halloween* dont tous les parents et grands-parents sont les victimes.

Nous avons commencé à engager un dialogue avec des publicitaires et les professionnels de la communication. Ce sont des partenaires clés. Et je pense qu'on commence à prendre conscience de cette nécessité. Je pense à la façon dont on massacre la langue aujourd'hui. Quel beau cadeau on fait aux jeunes qui ont tant de mal aujourd'hui à maîtriser la langue ! De plus certains publicitaires massacrent la langue avec des slogans où figurent toutes sortes de mots improbables.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je parlais moins de la langue que de la pensée, des valeurs qui sont véhiculées.

Vous présentez le numérique comme une planche de salut, notamment pour la communication scientifique. Vous avez très bien expliqué pourquoi. Mais le numérique ne nous rendra jamais ces origines dont vous parliez. Le numérique c'est plat. Cela permet une traduction, c'est mieux que rien, je l'entends, mais cela ne nous rendra pas cette vie de la langue qui puise dans ses origines, notamment latines, dont Alain Borer parlait si bien tout à l'heure.

Une question me venait à l'esprit en vous entendant : *Quid* des autres langues européennes ? Pourquoi ne voit-on pas dans notre pays de grandes campagnes en anglais, certes, mais aussi en italien, en espagnol, en allemand ? Pourquoi les grandes villes ne souhaitent-elles pas Joyeux Noël en espagnol, par exemple ? ou Bonne année en italien ?

PAUL DE SINETY

C'était je crois l'idée d'Alain Borer de rédiger la carte d'identité dans toutes les langues d'Europe, en tout cas dans plusieurs langues européennes.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

L'affichage de la diversité des langues européennes serait quelque chose de beau dans nos villes et éventuellement dans notre communication gouvernementale ... plutôt que de recevoir en anglais une lettre du président de la Cour des comptes. Cela dynamiserait non seulement le français mais avec lui la diversité des langues européennes.

Je passe la parole à Mickaël Vallet, sénateur de la Charente-Maritime.

Vous avez été maire de la commune de Marennes-Hiers-Brouage et vous vous êtes illustré à ce titre en refusant qu'un camion « *Orange Truck* » pénètre sur votre territoire. Vous avez également interpellé le ministre de l'Intérieur au sujet

de la carte d'identité dont Alain Borer parlait et vous êtes porteur aussi je pense d'un projet d'enrichissement ou de prolongement de la Loi Toubon.

Voilà peut-être le sujet dont vous allez maintenant nous entretenir.

MICKAËL VALLET

De l'importance politique de se comprendre entre citoyens

Merci Madame la présidente.

Bonsoir à toutes et à tous.

Merci de votre invitation.

Je suis très honoré d'intervenir devant vous ce soir, notamment devant vous, Monsieur le ministre.

Pour éviter les redites je passerai sur un certain nombre de sujets qui ont été développés par Alain Borer pour me concentrer sur le pourquoi du comment de l'intérêt législatif que je porte à ce sujet.

Je parlerai d'abord de la nécessité d'avoir une vision politique sur le sujet avant de m'interroger sur ce que l'on peut faire concrètement.

Le constat

La vision politique part d'un constat qui a été extrêmement bien fait : l'Académie française a publié en février dernier un rapport sur la place du français dans les institutions qui est révélateur d'une vraie difficulté.

Pas plus tard qu'il y a trois jours, l'Hôtel de ville de Paris a annoncé la forme que prendront les mascottes des JO de Paris avec un slogan en anglais ! Ceci s'ajoute à ce que j'ai pu citer dans une intervention récente au Sénat : *Les Choose France, French Tech, Business France, France connect, Start up Nation, Bottom up, Cluster*, etc., me limitant aux expressions employées par les représentants du Gouvernement car la proposition de loi dont je vais vous parler porte sur la question de l'administration d'État... et non pas des collectivités territoriales mais

on pourrait ajouter *Be Nice, Of Course Le Mans, Strasbourg Event, I love Lyon...* qui, au-delà d'une soumission au maître, comme Alain Borer l'a exposé, témoignent d'une pauvreté dans la création de la part de publicitaires qui pourtant se font payer très cher par les collectivités territoriales. Je suis élu local et je peux en témoigner.

J'ai employé le terme de « globish » dans mon intervention au Sénat, j'ai bien entendu la nuance très intéressante – et que j'irai creuser – qu'a apportée Alain Borer. Je n'ai pas employé le terme de « franglais ».

Lorsqu'on dit : « On *boycotte* le *week-end* les *matches* de *football* », tout le monde comprend ! L'essentiel n'est pas d'employer des mots dont nous avons la certification « origine pure langue française » ou « issus du latin », ce qui est un phantasme total mais c'est le fait de se comprendre.

Je vous rejoins quand vous parlez de la soumission au maître. Sur ce sujet, il me vient spontanément à l'esprit ce qu'a décrit Norbert Elias dans *Sur le processus de civilisation*.³⁸ En fait nous avons affaire à une espèce de bourgeoisie qui, pour ressembler à la noblesse, emploie les codes du maître, non tant pour montrer au maître de l'empire qu'on en est que pour signifier qu'on n'est pas du côté du bas peuple. Dans un petit ouvrage très amusant et très stimulant, *L'Édit de Caracalla*³⁹, Régis Debray se plaçait dans la position d'une personne qui voulait devenir citoyen de l'empire. Nous en sommes là aujourd'hui. Quand les publicitaires ou les responsables politique finissent par employer ces termes-là c'est pour montrer qu'ils ont tout compris à la marche du monde et qu'ils sont évidemment du bon côté.

C'est le constat initial.

Derrière le constat on essaye de tendre quand même vers une situation meilleure.

N'étant pas linguiste, ma porte d'entrée première est celle de l'indignation.

³⁸ Norbert Elias, *Wandlungen des Verhaltens in den weltlichen Oberschichten des Abendlandes* (*Métamorphoses du comportement des classes sociales supérieures en Occident*), traduit par Pierre Kamnitzer, publié en 1974 sous le titre *La Civilisation des mœurs*.

³⁹ Régis Debray, Xavier de C***, *L'Édit de Caracalla ou Plaidoyer pour des États-Unis d'Occident*, par Xavier de C***, Traduit de l'anglais (américain), et suivi d'une épitaphe par Régis Debray. éd. Fayard, 2002.

En termes de cohésion sociale, le premier lien qui unit les citoyens, le premier bien commun, comme l'a souligné Paul de Sinety, est d'abord que l'on puisse se comprendre. Quand l'étude du CREDOC que le Délégué général a évoquée pointe le fait que l'usage du français est jugé indispensable et qu'une particulière exemplarité est attendue de la part des services publics dans leurs relations avec les usagers c'est parce que les gens ont besoin de se comprendre les uns avec les autres.

Les divers enrichissements et autres « modifications » de la langue (dis-je pour ne pas employer le terme d'« évolution ») ne nécessitent pas de légiférer. Dans ma démarche la première des préoccupations est que les gens puissent continuer à se comprendre, à éprouver le sentiment du bien commun et aussi, pourquoi pas, une forme de fierté. Il n'est d'ailleurs pas de français pur, il peut y avoir plusieurs formes de français. Invité dans ma commune il y a quelques années, un poète du Nouveau-Brunswick, Herménégilde Chiasson, avait tenu des propos qui me marqueront à vie, nous expliquant à quel point le français qui est le sien n'est pas un français de seconde zone, comme on a pu essayer de lui faire sentir en certaines occasions. Il n'y a pas d'un côté un français de ploucs et de l'autre le français de l'élite, il y a une langue française dont les formes peuvent être diverses et variées mais qui reste une langue française dès lors que l'on peut se parler et se comprendre les uns les autres. Au Québec, il nous faut par moment tendre un peu l'oreille mais à la fin on se comprend d'une manière aisée.

Voilà pour l'approche initiale. Le but du combat est de faire en sorte que, au minimum dans la sphère politique, les gens se comprennent, cela en essayant de ne pas tomber dans ce qui me semble être des pièges. Je donne une illustration : nous avons eu au Sénat, il y a six ou huit mois, dans une niche parlementaire d'un groupe qui n'est pas le mien, un débat sans vote sur l'écriture inclusive. Autant vous dire que sur un tel sujet la discussion est partie dans tous les sens sur tous les bancs. À telle enseigne que dans mon groupe politique j'ai vu venir les choses et, avec un ou deux camarades, nous avons demandé à auditionner des linguistes pour pouvoir équilibrer un peu le propos. Le but étant de ne pas foncer tête baissée sur la seule question de la féminisation et d'expliquer que le législateur n'a pas à légiférer sur l'écriture inclusive autrement qu'en ce qui concerne le champ de l'État ou de l'administration. Si des gens, dans des interviews à *Libération* veulent dire « iel », on peut en penser tout le mal qu'on veut – et j'en pense du mal – mais on n'y pourra rien. La question du point médian est un vrai sujet qui relève du champ de l'État, du champ des programmes scolaires qui est

fort heureusement du ressort de l'État. Comme Bernard Cerquiglini l'a très bien expliqué en diverses occasions, ce point médian est un obstacle à la fluidité de la pensée, une difficulté pour les enfants dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. De plus, il ne correspond absolument pas à l'aspect quasiment freudien ou psychanalytique de la langue française qu'Alain Borer a évoqué. En revanche le choix de mots épïcènes (qui ont la même forme au féminin et au masculin) ou du redoublement ne pose pas de difficulté. Le premier Français à avoir utilisé l'écriture inclusive par redoublement est le général de Gaulle : son « Françaises, Français » est antérieur au « Travailleurs, travailleuses » d'Arlette Laguiller. Tout cela pour dire que j'évite les débats qui, à la rigueur, ne relèvent pas du champ législatif mais qui pour une certaine partie – je pense au point médian – peuvent relever de l'aspect réglementaire afin de ne pas me perdre dans des débats extrêmes.

Quand la présidente du Conseil à l'égalité homme-femme nous explique en audition qu'elle n'a aucun problème pour écrire quatre-vingts pages de rapport avec des points médians, elle me fait doucement sourire parce qu'il est bien évident qu'à un moment elle va renoncer à ce qui n'est qu'un code, comme cela a été dit. De la même façon, la civilisation ne va pas s'effondrer parce que des gens échangent des textos avec des points médians.

Vous avez parlé, Madame la présidente, de mes fonctions de maire. Il se trouve que j'étais maire de la commune de naissance de Samuel Champlain (Citadelle de Brouage, qui fait partie de la commune de Marennes-Hiers-Brouage), ce qui nous a donné un merveilleux prétexte pour faire du combat culturel. Et nous avons décidé de faire de la francophonie le levier de développement de Marennes-Hiers-Brouage. Nous avons donc développé, de manière tout à fait modeste, un plan d'action pour intéresser la population, pour que nos administrés se sentent concernés par ce qui se passe à plusieurs milliers de kilomètres, à Caraquet, notre ville jumelle, capitale culturelle de l'Acadie (péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick). Quand, par exemple, le personnel de l'hôpital de Caraquet se met en grève, c'est pour les mêmes raisons, liées à la même logique néo-libérale qui menace l'hôpital de Marennes où l'on annonce fusions, mutualisations, directions communes... afin de mieux soigner avec moins de moyens ! L'espace commun de la langue permet de se comprendre.

Vous avez relevé une anecdote qui me fait plaisir et m'afflige à la fois. Douze années de développement culturel et de combat culturel autour des questions de

francophonie n'avaient pas éveillé l'intérêt de la presse. Et voilà que le jour où j'écris au PDG d'Orange pour lui indiquer que je répondrai à sa demande d'occupation du domaine public pour venir vendre la fibre avec un « *Orange Truck* » s'il accepte de changer le nom du camion, la presse se déchaîne : « Un maire interdit à Orange de pénétrer sur sa commune ». La question de l'occupation du domaine public peut donc être utilisée pour alerter les consciences. En effet, le véhicule commercial, rebaptisé « camion fibre », a été le bienvenu sur le territoire de la commune. Mais notre pouvoir est limité : c'est en vain que, quelques semaines plus tard, je tentai d'alerter le PDG de La Poste sur les placards publicitaires « *ma French Bank* ». Il se trouve que je siégeais au comité départemental d'agences postales. « Qui sont les ploucs qui vous pondent ça au national. ? », avais-je demandé au représentant de La Poste. « Ce sont des publicitaires. », m'avait-il répondu, avouant son impuissance.

En tout cas, le constat que vous avez fait, que l'Académie française a fait, que nous faisons sur le terrain, ne doit pas nous laisser insensibles mais nous inciter à combattre. C'est pourquoi je continue à organiser tous les ans un petit festival sur le sujet. Je remercie de leur présence dans la salle les personnes qui, bénévolement, viennent soutenir la cause et utilisent leurs réseaux pour nous fournir des conférenciers.

Au Sénat je siége à la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées. Je considère que le sujet de la langue est hautement politique et géopolitique. Il s'agit en effet d'introduire de la complexité. Si tout se passe avec un vocabulaire réduit à quelques centaines de mots c'est la guerre. Si l'on renonce à introduire un peu de nuances et de complexité, à admettre que les civilisations, pour pouvoir se parler, doivent d'abord comprendre qu'elles sont différentes, tout est perdu !

C'était d'ailleurs la position de l'actuel PDG de La Poste qui, auditionné par la commission du Sénat, dite commission McKinsey, sur l'influence croissante des cabinets-conseil au sein de l'État, répondait en substance : je suis très précautionneux sur le recours aux cabinets extérieurs d'abord et avant tout parce que c'est un appauvrissement de la pensée. On nous impose des logiciels, des méthodes qui, expérimentés sur un autre continent que le nôtre, mènent à ce rétrécissement de la pensée. L'explication liminaire du PDG de La Poste était selon moi la bonne.

Pourquoi apprendre des langues ? Pourquoi faire du latin du grec ou toute autre langue ? Pour ajouter une couche de complexité. De même, dans *L'Art du roman* (1986), Milan Kundera affirme que « L'esprit du roman est l'esprit de complexité. Chaque roman dit au lecteur : les choses sont plus compliquées que tu ne le penses. » C'est la même idée. Quand on se confronte à l'autre langue ou quand on défend le fait de pouvoir continuer à s'exprimer, à travailler, à administrer, à diriger, à donner un discours politique dans sa langue, on se prémunit contre l'absence de complexité et contre le simplisme.

Il y a d'ailleurs derrière tout cela des aspects dont je ne sais pas si ce sont des aspects psychanalytiques mais je vous rejoins sur ce point. Je me souviens avoir lu, adolescent, *La révolte contre le père*⁴⁰ pour la simple et bonne raison que Jean-Pierre Chevènement avait évoqué cet ouvrage comme étant essentiel pour la compréhension de ce qui s'était passé en 1968. Mais je n'y avais rien compris à l'époque, il faudrait que je le relise. Donc les aspects psychanalytiques jouent toujours d'une manière ou d'une autre.

Je vis dans une collectivité territoriale où abondent les zones humides, les marais. Nous y traitons donc du matin au soir des questions de biodiversité. Aussi suis-je tenté de parler de « biodiversité » linguistique et culturelle. Le danger qui pèse sur la disparition des langues, donc des systèmes de pensée qui peuvent nourrir la réflexion, est un vrai sujet. M. de Sinety n'est d'ailleurs pas seulement délégué général à la langue française mais aussi « aux langues de France ». Moi qui suis plutôt jacobin je pense que nous ne devons laisser la question des langues régionales ni aux autonomistes, ni aux indépendantistes qui ont une vision du monde rétrécie. L'État et les politiques publiques doivent se donner les moyens d'agir pour ne pas laisser ce sujet à ceux qui veulent le récupérer pour en faire une cause identitaire et qui, ce faisant, retirent à la complexité du monde.

Le concept de francophonie gagnerait donc à intégrer cette acception de diversité culturelle, de biodiversité linguistique. Ce que Paul de Sinety a évoqué en disant que dans cette forme de guerre culturelle, il est nécessaire de trouver des alliés ailleurs : les langues latines les langues finno-ougriennes, le russe, l'apprentissage du japonais ... Parmi les polémiques idiotes qui ont émaillé la campagne présidentielle on a vu certains s'indigner du fait que l'on enseigne l'arabe dans l'enseignement public français. Mais heureusement qu'on peut choisir l'arabe dans certains établissements d'enseignement public français ! Nous

⁴⁰ Gérard Mendel, *La révolte contre le père*, éd. Payot, coll. Sciences de l'homme, 1990.

avons un besoin vital d'avoir des citoyens français locuteurs en arabe pour traiter des questions de diplomatie et de défense dans le monde.

La question de la diversité linguistique me semble donc être fondamentale. Si certains de nos dirigeants prennent aujourd'hui un plaisir immense à s'exprimer en anglais chez le maître (en massacrant d'ailleurs la langue anglaise) pour montrer qu'ils en sont, nous avons eu des hommes d'État qui prenaient soin, ne serait-ce que pour le symbole, de s'exprimer dans la langue de l'autre dès lors qu'ils n'étaient pas chez le maître mais chez des opprimés ou chez des alliés. En Allemagne, en Russie ou au Mexique, le général de Gaulle n'y manquait pas.

L'action législative

L'Organisation internationale de la Francophonie est un sujet en soi.

J'ai dit que je ne suis pas linguiste mais, sur la question de la langue française, je tiens que partout où l'État et les pouvoirs publics sont concernés, les législateurs doivent faire en sorte que nous nous montrions exemplaires pour les raisons que j'ai évoquées.

La question de la carte d'identité est quand même un exemple effarant, surtout si l'on imagine comment les choses se sont passées. Il échoit à un sous-directeur adjoint la mission de revoir le processus de formatage de la carte d'identité pour l'adapter aux standards internationaux de présentation, de sécurisation, etc. Il apporte le résultat de son travail à son chef de bureau qui l'apporte au sous-directeur, qui l'apporte au directeur et ainsi de suite jusqu'au cabinet du ministre. Ce qui est préoccupant c'est qu'à aucune des dix ou douze étapes il n'y ait eu qui que ce soit pour demander l'anglais avait été choisi comme langue de traduction. Cela en dit long sur l'absence de réaction spontanée des fonctionnaires français sur le sujet. Pourtant la directive européenne n'imposait pas l'anglais.

De la même façon, les programmes de l'Éducation nationale prévoient en primaire un temps consacré à la découverte d'autres cultures. Or ce temps est systématiquement fléché sur le fait que l'enseignant va apprendre les rudiments de l'anglais. Ce qui en soi n'est pas mal. Mais le problème est le caractère systématique.

La langue de l'Europe est la traduction, dit-on, ou le plurilinguisme. Sur la carte d'identité, il aurait été préférable de permettre aux habitants des départements frontaliers de l'Allemagne de traduire cette carte en allemand, aux membres de

la diaspora portugaise ou espagnole de la traduire en portugais ou en espagnol. Marlène Schiappa semblait d'ailleurs un peu gênée quand elle est venue défendre la *National card of identity*. Et je n'ai jamais reçu de réponse à ma question écrite.

Il ne faut donc laisser passer aucune occasion.

Je faisais partie de la commission d'enquête sur la question de l'influence croissante des cabinets de conseil dans les administrations d'État. Nous avons dans ce cadre auditionné énormément de monde. Il n'était pas inintéressant de voir des gens qui ont l'habitude de travailler dans l'ombre et de vendre très cher leurs prestations parfois fort médiocres venir prêter serment et répondre aux questions. Le rapport a été rédigé avec l'aide des fonctionnaires du Sénat. Et les administrateurs du Sénat eux-mêmes ont perçu la nécessité d'établir à la fin du rapport un glossaire éclairant tous les termes en anglais qui avaient été utilisés (*Benchmarking* etc.) afin que le citoyen qui souhaiterait consulter l'intégralité du rapport puisse s'y retrouver. Consultant ce rapport avant publication, je constatais qu'il comportait 17 ou 18 recommandations. Je m'avisais alors que c'était le moment d'ajouter une recommandation selon laquelle l'État devrait exiger de ses prestataires de lui parler en français et de lui rendre des « livrables⁴¹ » en bon français. Cette recommandation a été unanimement approuvée par les membres de cette commission pourtant transpartisane. Cela a été traduit dans la proposition de loi issue de cette commission d'enquête dont l'article 7 dit que l'État doit exiger des cabinets de conseil qui travaillent pour lui qu'il rende les livrables qui s'expriment en bon français. Le ministre qui était au banc l'a accepté de bonne grâce pour la simple et bonne raison que cela n'a rien de contraignant. Et dans mon intervention j'ai délibérément employé des mots issus du vocabulaire et de l'imaginaire du cabinet de conseil pour parler de la proposition de loi avant de les retraduire en français. Cette idée m'est venue en me souvenant que Jean-Pierre Brard, alors député, avait un jour apostrophé à l'Assemblée nationale Christine Lagarde en anglais pour lui poser une question au Gouvernement, ayant appris que Christine Lagarde menait certaines de ses réunions à Bercy en anglais. La proposition de loi a été adoptée. Elle doit

⁴¹ Un livrable (*deliverable* en anglais), produit ou un service donné au client (achèvement d'un processus, d'une tâche, d'une partie du projet ou aboutissement de la totalité du projet), est généralement tangible, mesurable et spécifique et il possède une date butoir. Un livrable est le résultat d'un jalon (*milestone* en anglais) inscrit dans le *planning* du projet. Ce peut être un logiciel, un document de conception, un programme de formation ou tout autre élément, produit ou résultat requis dans le *planning* du projet.

maintenant aller à l'Assemblée nationale et, visiblement, cet article, qui n'était un sujet pour personne, est passé comme une lettre à la poste. Et on verra bien ce qu'il en adviendra. Voilà le trou de souris dans lequel je me suis glissé quand l'occasion a fait le larron.

Quid de la suite ?

Il est normal que la loi cadre l'État. De la même façon, quand le Premier ministre ou le ministre de l'Éducation nationale signe une circulaire conditionnant l'usage de l'écriture inclusive, on reste dans le champ de ce que peut la loi.

En revanche nous rencontrons une difficulté, y compris d'appréciation, sur la marge de manœuvre qui existe, par rapport à la Constitution et au droit européen, sur la possibilité d'étendre ce combat – à la manière des Québécois – à la question des enseignes et de la publicité. Dans de nombreux domaines, dont celui de la publicité, des modes d'emploi, etc., la Loi Toubon fonctionne. Elle fonctionne d'ailleurs si bien que ses prescriptions sont devenues quasi-naturelles.

Il n'en est pas de même sur la question des médias privés. Je pense à *CNews* qui, après tout, a bénéficié de canaux mis en place par l'État dans le cadre de la TNT et qui ensuite a fait l'objet de « cahier des charges » pour attribuer les tuyaux, charge à eux de mettre le contenu dedans. Comment éviter les innombrables émissions dont les noms sacrifiant à l'anglais ont été énoncés ? Comment introduire dans le contrat d'objectifs et de moyens de France Inter une clause interdisant les émissions libellées en anglais ? Ce champ reste à défricher d'un point de vue législatif. Ce travail reste à faire.

Au moment de la Loi Toubon la saisine du Conseil constitutionnel a été en partie le fait de parlementaires de mon bord politique. Le Conseil constitutionnel n'a pas été insensible à l'argument de la liberté de la création publicitaire (Comprenez qui voudra !). On marche donc un peu sur des œufs. Il ne faut probablement pas y aller sabre au clair mais il faut continuer à traiter ces sujets-là, de manière si possible transpartisane en se gardant de réactions extrêmes et en restant sur cette ligne de crête qui veut qu'une langue n'est pas figée, qu'une langue pure n'existe pas mais que la langue porte un système de pensée qui lui est propre. Cette ligne de crête consiste, comme cela a été dit, à accepter le « tenez » du tennis et même à s'en nourrir, à accepter des formes d'évolution qui viennent des autres pays francophones.

Il est fondamental de se nourrir de la création des autres pays francophones et de l'ensemble des formes de français parlées dans le monde, pour retrouver la garantie que nous savons nous parler entre nous, que nous protégeons l'ensemble de la biodiversité linguistique, langues régionales comprises.

Mais ne lâchons pas une once de terrain sur l'exigence que les gens se comprennent entre eux.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

Il est très réconfortant d'entendre un élu de la République expliquer les questions d'une manière aussi « proche du terrain » et remonter ensuite vers les principes et les possibilités qu'offre éventuellement la loi ou la pression parlementaire à travers des groupes et commissions d'enquête. Vous entendre était un réconfort et nous ne saurions trop vous encourager dans vos efforts.

Je vais me tourner vers Gérard Teulière.

Nous aimerions vous demander en quoi le rayonnement culturel de la Francophonie est affecté par les petits défauts de la francophonie que nous venons ici abondamment d'évoquer.

GÉRARD TEULIÈRE

Humanisme intégral et géopoétique de la puissance

Merci beaucoup Madame la présidente.

Je vous remercie, ainsi que notre président d'Honneur Jean-Pierre Chevènement et notre directeur Joachim Le Floch-Imad, de cette invitation de la Fondation Res Publica à intervenir auprès d'Alain Borer, de Monsieur le Sénateur

Vallet et de Monsieur le Délégué général Sinety, personnalités dont je salue l'action et partage assez largement les constats.

Il m'est imparti de parler, sans doute trop brièvement pour un aussi ample sujet, de l'aspect extérieur de la langue française c'est-à-dire de la Francophonie. Je ne voudrais pas m'adonner à un travail d'histoire régressive mais peut-être est-il nécessaire de formuler quelques rappels pour poser le contexte.

Historique et antécédents

« La France vient du fond des âges. Elle vit. Les siècles l'appellent. », écrivait le général de Gaulle au début de ses *Mémoires d'espoir*. On pourrait dire la même chose de la langue française compte tenu de son passé multiséculaire et de son destin multilatéral. Comme toute langue, le français a évolué. Alain Borer a rappelé dans un de ses livres que cette évolution ne s'est pas toujours faite dans le bon sens puisque, chez certains locuteurs, il « involue » et se dégrade en un sabir inquiétant. Il n'empêche que l'une des particularités de la langue française est, historiquement, une évolution assez rapide : si les Italiens lisent facilement Dante dans le texte, si les Espagnols peuvent apprécier *El Poema de Mio Cid* (vers 1200) dans le texte espagnol et un occitanophone comprendre assez bien le troubadour de Guillaume de Poitiers, il nous est fort difficile de lire sans glossaire Conon de Béthune ou la *Chanson de Roland*.

La langue française s'est caractérisée presque dès son origine par une volonté d'envol grâce à un « État culturel »⁴² qui l'a fortement promue. Au XVI^e siècle, déjà, l'ambassadeur Jean du Bellay emmenait son frère le poète Joachim à Rome et François I^{er} scellait une alliance avec le Grand Turc pour protéger les ordres religieux autant que la langue. Louis XIII fonda des missions en l'Extrême-Orient et, en 1666, Colbert créa l'Académie de France à Rome, future Villa Médicis. On note, sous la Révolution française, malgré le caractère profondément laïque des conventionnels, une volonté de soutenir des congrégations religieuses en Orient. Tout cela démontre qu'il semblait important que la langue *rayonnât* à l'intérieur comme à l'extérieur. Je reviendrai sur cette notion.

⁴² Marc Fumaroli a fait l'analyse de *L'Etat culturel* depuis la III^e République (Ed. de Fallois, 1992), mais on peut remonter à la Bibliothèque du Roi (1368), au Collège des lecteurs du Royaume (1530), aux Archives royales (1539), à la création de l'Académie française (1635), etc.

Après le premier empire colonial qui a légué à l'Histoire les territoires francophones d'Amérique, c'est surtout au XIX^e siècle que la langue française, déjà langue diplomatique et exaltée par Rivarol (1784) comme « universelle », va prendre cet envol hors de nos frontières. Ce siècle enregistre d'ailleurs les balbutiements de la linguistique moderne – comment fonctionne une langue ? – qui passe d'une vision classique (la langue comme reflet de l'univers) à une perspective néo-humboldtienne.

Vers la fin du siècle se produisent plusieurs faits culturels marquants. La création de l'Alliance française (1883) sous le nom *d'Association pour la propagation de la pensée française dans les colonies et à l'étranger* est contemporaine de l'invention du terme de *francophonie* par le géographe Onésime Reclus. C'est aussi à cette époque que le mot « rayonnement » qui, antérieurement, accusait un sens exclusivement lié aux sciences physiques, acquiert dans les dictionnaires une connotation métaphorique : faire sentir son influence. Cette métaphore du rayonnement remonte peut-être à *La Città del Sole* de Campanella (1604, 1623), sans doute inspiratrice de l'architecture symbolique de Versailles, elle-même magnifiée par le Roi Soleil. Elle va être largement utilisée dans l'aventure coloniale. Pendant la décennie 1880-1890, qui scelle le dépeçage de l'Afrique par les puissances européennes, la langue française est exportée dans les colonies, vérifiant la prédiction du premier grammairien espagnol, Elio Antonio de Nebrija (1492) : *La lengua sigue al imperio* (la langue suit l'empire).

L'entreprise coloniale se double d'une perspective politique, culturelle et sociale sous-tendue par la volonté d'étendre ce qui est considéré comme la civilisation, justification arrogante et commode de la conquête mais héritage d'un messianisme formulé de longue date, où Renan et Jules Ferry croisent Le Bon et Gobineau dans leurs discours sur les races. Je renvoie à ce propos aux travaux bien connus de Tzvetan Todorov au sujet de la réflexion française sur la diversité humaine⁴³. Je ne m'attarderai donc pas sur les origines du projet colonial (volonté de puissance, compensation de l'humiliation de 1870 et de la notion de décadentisme régnant, concurrence des nations européennes dans la recherche de ressources et de débouchés, etc.). La pénétration du français n'est cependant pas massive. Jusque dans les années 1960 il est relativement peu parlé, en termes quantitatifs, dans les colonies, mais cette exportation engendrera bien plus tard

⁴³ *Nous et les autres*, Le Seuil, 1989.

de nouvelles évolutions : diversification, enrichissement, « tropicalisation » (Sony Labou Tansi), voire « ensauvagement » (Edouard Maunick) de la langue...

Concernant l'action hors des colonies, des mesures de politique culturelle sont prises dès le début du XX^e siècle, témoignant de la volonté de la France de favoriser la diffusion de sa langue et de sa culture. Je pense par exemple à la création, dans les années 1920, de la Société des Œuvres Françaises à l'Étranger (ancêtre des directions culturelles successives du MEAE) et de l'Association d'Expansion et d'Échanges Artistiques, devenue AFAA par la suite (cf. *infra*).

Naissance de la Francophonie moderne

Dans les années 1960, un contexte particulier et plusieurs éléments importants vont accompagner la véritable naissance de la Francophonie moderne : le fait québécois et les indépendances africaines.

Le cadre québécois est celui d'un mouvement de changement après une époque qualifiée de « grande noirceur » pour décrire le gouvernement de Maurice Duplessis. Cette mutation, appelée Révolution tranquille, engendre une série de réformes à connotation libérale. Mais c'est aussi pour les écrivains et intellectuels (les Éditions de l'Hexagone par exemple) l'occasion de revendiquer une identité à partir de la langue et du "pays" : *Le recours au pays* de Jean-Guy Pilon (1961), *L'âge de la parole* de Roland Giguère (1965), la *Défense et illustration de la langue québécoise* de Michèle Lalonde (1973) ... Les écrivains du groupe *Parti Pris*, qui mènent un combat politique pour l'indépendance, ouvrent même la querelle linguistique du « joual »⁴⁴, parler montréalais truffé d'anglicismes dans lequel Michel Tremblay publie en 1968 une pièce à scandale. Ce contexte revendicatif teinte assurément d'une dimension identitaire les relations internationales naissantes du Québec.

Dans les anciennes colonies françaises, le français est une langue de combat en faveur des indépendances, un « butin de guerre » selon le romancier Kateb Yacine. Mais en 1962, Léopold Sédar Senghor publie dans la revue *Esprit* un article resté célèbre dans lequel il explique que la francophonie est un « humanisme intégral qui se tisse autour de la Terre, [une] symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à la chaleur complémentaire ». Et il ajoute : « La francophonie, c'est vous et c'est moi, c'est

⁴⁴ Prononciation québécoise du mot cheval.

vous aussi, Français de l'hexagone.» Ce qui signifie aussi que les Français participent en retour de l'arabisme et de la négritude : mouvement de réversibilité, d'appropriation réciproque, de partage et de métissage, fondamental dans l'idée francophone qui va naître.

Francophonie multilatérale et bilatérale

Sur le plan sociétal, des réseaux existent déjà, comme ceux des journalistes entre autres. Au plan politique, plusieurs dirigeants (Senghor, Diori, Sihanouk, Bourguiba...) appellent de leurs vœux une Francophonie qui n'est pas encore officielle. C'est finalement en 1970, à Niamey, qu'est créée l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Il est donc important de rappeler que la naissance de la Francophonie (avec un F majuscule) est une initiative de pays nouvellement indépendants et non de la France. D'ailleurs, dans les années 1960, le général de Gaulle était rétif au multilatéralisme inhérent à cette idée et demeurerait surtout attentif à la question québécoise, comme le démontra son discours célèbre à Montréal en 1967 et le fait que des représentants québécois participèrent l'année suivante, au grand dam des relations franco-canadiennes, à une conférence des ministres francophones de l'Éducation.

L'OIF

La tenue du premier Sommet de la Francophonie, ou *Conférence des chefs d'État ayant en partage la langue française*, devra toutefois attendre les années 1980. L'épineuse question du Québec – au sujet duquel la France professait alors une position de « non-ingérence mais non indifférence » – en retarde en effet quelque peu l'organisation. Cette conférence au sommet, réclamée depuis longtemps par Léopold Sédar Senghor – qui considérait les dissensions franco-québéco-canadiennes comme « des querelles de grands Blancs » – voit enfin le jour en 1986 (Sommet de Versailles). On peut constater au passage que, depuis lors, ces sommets ont souvent constitué des enjeux de pouvoir et cristallisé des rivalités internes, notamment entre le Canada et l'Afrique.⁴⁵

⁴⁵ Cf. à ce sujet le sommet de Dakar en 2014 (Jean-Claude de l'Estrac : *Francophonie de Hanoï à Dakar : Le pacte brisé*, Le Cherche-Midi, 2016) ou celui d'Erevan (2018) où l'élection au poste de Secrétaire générale de la candidate de l'Afrique (Mme Louise Mushikiwabo) coupe court à l'ambition de Mme Michaëlle Jean (Canada) de se voir confier un second mandat.

L'Agence de coopération culturelle et technique s'est muée en Agence de la Francophonie, puis s'est intégrée et fondue dans l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Le Sommet de 1997 a élu comme Secrétaire général une personnalité de premier plan, M. Boutros Boutros Ghali, dans le but de conférer à la Francophonie une dimension politique mondiale. Vient ensuite en 2005 la Charte qui octroie une base juridique à l'Organisation.

Les programmes de l'OIF portent largement sur des questions d'aide publique au développement, sur des celles liées à la gouvernance (démocratie, droits de l'homme, paix) et bien entendu, sur la langue française. Il est cependant certain qu'avec une enveloppe de 63 millions d'euros (budget rectifié 2022, hors opérateurs, dont une part va au fonctionnement), à rapporter aux 178 milliards de l'APD globale des pays du CAD (2021), l'OIF ne peut prétendre jouer un rôle significatif dans l'aide publique au développement. On comprend également qu'il soit difficile pour l'Organisation internationale de la Francophonie, malgré qu'elle en ait, d'influer sur des conflits ou de peser fortement dans les processus politiques, sans disposer des moyens de la puissance. On ne peut guère lui faire grief de ce manque de moyens : quand l'ONU se révèle incapable de mettre fin à certains conflits, ce n'est certes pas l'Organisation Internationale de la Francophonie qui peut y parvenir, malgré les efforts de médiation qu'elle déploie. Reste la langue française, point fondamental sur lequel il faut insister et sur lequel devrait, en réalité, porter l'essentiel de l'action.

Le réseau français

Parallèlement à la Francophonie multilatérale, la France entretient un système complet de promotion de sa langue à l'étranger qui va de pair avec celui de la culture. C'est la mission du réseau culturel, composé principalement des Instituts français, établissements à autonomie financière (EAF) à présent intégrés aux services de coopération et d'action culturelle des ambassades, qui comptent actuellement 138 antennes, et des quelque 840 Alliances françaises, associations de droit local qui poursuivent les mêmes objectifs. Ces centres sont à distinguer de l'Institut français de Paris, établissement public à caractère industriel et commercial (anciennement Association Française d'Action Artistique – AFAA –, puis CulturesFrance) dont la vocation est principalement la promotion de la création française à l'étranger. On doit ajouter l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger dont le réseau d'environ 600 écoles et lycées scolarise des centaines de milliers d'élèves, ainsi qu'une galaxie d'institutions et

d'autres établissements (de recherche par exemple) qui concourent, directement ou indirectement, à cet objectif. La France possède ainsi un réseau unique au monde qui *rayonne* culturellement et promeut, défend et illustre la langue française, malgré les coupes sombres qu'il a subies depuis une vingtaine d'années.

Situation du français et enjeux internationaux de la Francophonie

Quelle est justement la situation actuelle de la langue française hors de nos frontières ? Présent sur tous les continents, bénéficiant encore de positions privilégiées au plan international (ONU, UNESCO, Conseil de l'Europe, JO, ONGs), le français présente une variété de statuts (langue officielle ou co-officielle, langue première ou seconde, langue maternelle ou non) qui fait de la Francophonie une mosaïque où règne la diversité et où se croisent d'autres langues. Les approches concernant l'estimation de la population mondiale francophone diffèrent toutefois à ce point selon le critère adopté, qu'un auteur a pu il y a quelques décennies distinguer, aux côtés des francophones réels, une "franco-faune" composée de « francophonoïdes » et de « franco-aphones »⁴⁶... On dénombre en tout cas, dans cette « francopolyphonie »⁴⁷, d'après le dernier rapport en date de l'Observatoire de la langue française (2022), 321 millions de locuteurs (dont 255 millions concernés par la francophonie du quotidien) répartis sur les cinq continents, dont la moitié en Afrique⁴⁸. Les prévisions tablent, en raison de la démographie africaine, sur une fourchette de 400 à 600 millions de locuteurs en 2050⁴⁹. Encore faudra-t-il pour atteindre ces chiffres optimistes, que des politiques éducatives et linguistiques ambitieuses soient menées.

L'enjeu de l'Afrique comme réservoir francophone sera évidemment traité lors du Sommet qui va s'ouvrir cette semaine à Djerba pour célébrer, avec un peu de

⁴⁶ Robert Chaudenson. *Vers une révolution francophone ?*, L'Harmattan, 1989, p.42.

⁴⁷ Mot forgé par Stelio Farandjis à l'occasion du Sommet de Dakar de 1989. Cf. Stelio Farandjis, *Francophonie et humanisme*, Tougui, 1989.

⁴⁸ Sources : Observatoire de la langue française (OIF) et Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'Université Laval, Québec. Voir *La langue française dans le monde*, OIF/Gallimard 2022. Pour le détail des calculs, cf. Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF. *Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques*. ODSEF, Québec, 2022.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 26.

retard⁵⁰, les cinquante ans de la Francophonie (1970-2020). Ayant pour thème principal la « connectivité » et le numérique comme sources de développement, il sera l'occasion pour Mme Louise Mushikiwabo (secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie depuis 2018 et candidate à sa propre succession) d'interpeller les chefs d'État sur le multilinguisme et la place du français dans les instances internationales.

Depuis le rapport Herbillon en 2003⁵¹ on sait en effet que le français n'a cessé d'accuser un recul dans les instances de l'Union européenne. Le rapport remis il y a deux ans par le professeur Lequesne⁵², ainsi que le 7^{ème} Document de suivi du Vade-mecum pour le français dans les institutions internationales de l'OIF proposent la solution du multilinguisme pour pallier ce déclin. Conformément aux dispositions l'article 1.58 du premier règlement de la CEE ; de l'article 3 du Traité sur l'Union européenne et de l'article 22 de la Charte des Droits fondamentaux de l'UE, chacun doit pouvoir, dans le cadre de la diversité culturelle et linguistique, communiquer dans sa langue. La langue de l'Europe devient ainsi la traduction, comme l'exprimait Umberto Eco. Mais le multilinguisme radical est-il le remède pour faire "reculer le recul du français"⁵³ dans les institutions européennes ? Pour être légitime, cette solution n'est pas moins à double tranchant dans une période où, à l'exception de l'Irlande, l'anglais n'est plus l'idiome officiel d'aucun État de l'Union européenne. Le multilinguisme va-t-il contribuer à aider le français ou au contraire à le noyer dans le reste des langues ? Peut-être aurait-il été (ou serait-il encore) pertinent d'envisager un multilinguisme relatif, c'est-à-dire que plusieurs langues bien définies (celles des pays fondateurs ou celles des pays les plus peuplés de l'Union européenne, ou bien encore les langues européennes les plus parlées dans le monde) puissent configurer un pôle linguistique de travail et d'expression privilégié.

Le combat semble en tout cas difficile en ce qui concerne la communication scientifique, l'anglais dominant largement les publications et les chercheurs se

⁵⁰ Cette conférence a été reportée une première fois pour cause de pandémie et une deuxième en raison des dispositions autoritaires prises par le président tunisien en 2021. Sa tenue en 2022 en Tunisie a été également remise en cause par le Canada.

⁵¹ Michel Herbillon, *Rapport sur la diversité linguistique dans l'Union européenne*, Assemblée nationale, 2003.

⁵² *Diversité linguistique et langue français en Europe*. Rapport du groupe présidé par Christian Lequesne, remis en vue de la présidence française de l'Union européenne à Clément Beaune et Jean-Baptiste Lemoyne. 2021. Diffusion Ateliers Henri Douglet, 2021.

⁵³ Expression de Mme Louise Mushikiwabo.

montrant eux-mêmes réticents à s'exprimer en français. Le constat de ce « Yalta linguistique » est fait depuis assez longtemps⁵⁴. Mais la langue en tant que telle n'est pas le seul enjeu de la communication scientifique. Il s'y ajoute la question de la norme. En s'exprimant et publiant en anglais, nos scientifiques se soumettent à des normes édictées par les grands indices bibliométriques (nord-américains) susceptibles d'orienter la recherche et d'en contrôler la production. Albert Einstein lui-même, qui publiait en allemand, avait mené une réflexion approfondie sur les rapports entre la science et le langage⁵⁵. Or, si les lois et règles de la science sont des universels, et la nécessité de communication primordiale, les travaux de création dont la science participe (cette « illumination » qu'évoquent Jean Hadamard et Jean-Pierre Changeux...⁵⁶) entretiennent des rapports avec la langue, elle-même reflet d'une *Weltanschauung*, ou vision du monde.

On pourrait également parler de l'enjeu économique de la Francophonie et des atouts mutuels souvent mal exploités dans ce domaine, ainsi que le constate Jacques Attali dans son rapport circonstancié de 2014⁵⁷, mais il est difficile d'imaginer comme lui que l'espace francophone puisse devenir facilement un espace économique entièrement intégré.

Vers une Francophonie-puissance ?

Pour aller très vite, je dirai que Francophonie multilatérale et bilatérale doivent, en se coordonnant, cibler leurs objectifs vers quelques fondamentaux :

1. Celui des systèmes éducatifs. Il convient de souligner que l'essentiel des apprenants de notre langue se situe dans les systèmes nationaux. Cumulés, les élèves de l'Alliance française et des Instituts français, représentent environ 650 000 apprenants de français langue étrangère (FLE), essentiellement adultes. Les systèmes nationaux totalisent quant à eux environ 50 millions d'apprenants. De même, les écoles et lycées français à l'étranger comptent environ 390 000 élèves (quantité que le Président de la République souhaite doubler d'ici 2030)

⁵⁴ Bernard Cassen (dir), *Quelles langues pour la science ?*, La Découverte, 1990

⁵⁵ Roman Jakobson, « Einstein et la science du langage », *Le Débat* n° 20, Gallimard, 1982/2, pp. 131 sq.

⁵⁶ Jean-Pierre Changeux et Alain Connes. *Matière à penser*, Odile Jacob, 1989.

⁵⁷ *La Francophonie et la francophilie moteurs de croissance durable*. Rapport remis à François Hollande en 2014.

tandis que le nombre d'élèves scolarisés en français dans les pays tiers s'élève à 93 millions d'apprenants. C'est une tout autre dimension – et un autre public –, raison pour laquelle il apparaît extrêmement important d'appuyer la francophonie des systèmes éducatifs, même si nos réseaux forment traditionnellement les élites décisionnaires

2. Celui des médias est corrélatif du premier. La Francophonie a pour opérateur TV5 Monde, un consortium auquel la France participe pour une grande part. La France dispose en outre du groupe France Médias Monde (anciennement Audiovisuel Extérieur de la France). Il y a nécessité de continuer à s'appuyer sur ces instruments de diffusion directe ou indirecte de la langue française et d'accroître leur diffusion, autant pour des raisons politiques et stratégiques que linguistiques.

3. Le troisième concerne ce que Pierre Buhler a bien vu dans un récent ouvrage⁵⁸ : on assiste au XXI^e siècle à une reconfiguration de la puissance des États basée sur des interdépendances qui passent le plus souvent par des réseaux, dont l'OIF entretient d'ailleurs certaines formes⁵⁹. Les institutions que la France soutient sont parfois aussi de cette nature. Je pense à l'Association internationale des professeurs de français, entre autres exemples. Les réseaux pourraient contribuer à configurer une « Francophonie-puissance », pour reprendre les termes de Michel Guillou⁶⁰, dans une perspective toutefois différente que lorsqu'il imaginait, en une projection un peu optimiste, la Francophonie comme une communauté organique déjà structurée et intégrée. Bien que ce ne soit pas le cas, il y aurait beaucoup à faire en travaillant à un projet dans lequel la Francophonie s'érigerait en levier de puissance mutuelle.

Passer d'une relative impuissance à une Francophonie-puissance implique certes, du point de vue de la langue, d'augmenter *l'offre* disponible, d'accroître la participation de la France dans l'OIF et de renforcer notre réseau culturel (au lieu de l'affaiblir comme cela a été cas depuis une vingtaine d'années). Mais pour susciter à nouveau une *demande* ou un *besoin* international de parler français, il faut un ressort de plus, qui est l'effet de prestige, d'attractivité et d'entraînement que confère la puissance elle-même dans toutes ses dimensions. L'anglais ne

⁵⁸ Pierre Buhler, *La Puissance au XXI^e siècle*, CNRS Biblis 2019.

⁵⁹ Ainsi l'AUPELF-UREF (Université des Réseaux d'Expression Française) devenue Agence Universitaire de la Francophonie.

⁶⁰ Michel Guillou, *Francophonie-puissance*, Ellipses, 2003.

doit-il pas son expansion mondiale au poids financier de la City ainsi qu'au formidable amplificateur qu'ont constitué la puissance américaine et son relais hollywoodien ?

Aussi importe-t-il de couper court aux litanies postcoloniales et décoloniales qui présentent la Francophonie comme une Françafrique déguisée. Senghor avait répondu d'avance à cette accusation⁶¹. D'une part, l'extension de l'OIF (88 pays) à des pays associés et observateurs fait que la majorité d'entre eux n'est plus en Afrique. D'autre part, l'influence ne s'identifie pas à la domination ni même *stricto sensu* au *soft power*, qui exclut la violence mais comprend des éléments de coercition pas toujours moraux ni altruistes. Au contraire, le couple sémantique *Influence et Solidarité* exprime un objectif parfaitement assumé de développement et de coopération. La France peut ainsi contribuer, entre autres à travers les instances de la Francophonie et les réseaux francophones, à agir sur le monde dans un sens fidèle aux idéaux de progrès qu'au-delà des épisodes coloniaux elle incarne depuis des siècles. Nous savons par exemple que lors des négociations du GATT, les États francophones ont appuyé la France dans sa volonté d'exclure les biens culturels de la pure sphère marchande. Il en est allé de même avec la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2005). Lors de la guerre en Irak, la position française a été soutenue par nombre de pays francophones et par l'OIF.

Bien que la situation ait quelque peu changé aujourd'hui (pandémie ; guerre en Ukraine ; instabilités géopolitiques ; perte d'influence française en Afrique, où pénètrent des groupes hostiles et se développent des discours très différents) – ou justement pour cette raison même – il importe d'œuvrer de manière globale à la restauration d'une puissance effective, visant non l'égoïsme des intérêts exclusifs mais le progrès mutuel, l'amélioration matérielle et morale de l'humanité ainsi que la *remise de l'Homme à la première place*⁶². Aussi me permettrai-je ici, pour terminer, d'adapter un terme cher à Édouard Glissant, qui aimait à parler de *poétique* et de *géo-poétique*, non dans la seule acception lyrique mais en tant que projet créatif (imaginaire des peuples, Relation, dépassement). Je me risquerai

⁶¹ Léopold Sédar Senghor, « L'esprit de la Francité », *Le Monde diplomatique*, 1966.

⁶² Principe gaullien que rappelle Albert Salon (« La Communauté francophone » dans : *Quelle Francophonie pour le XXI^e siècle ?*, Karthala, 1997, p. 165) dont je salue la présence ce soir dans la salle.

donc à un apparent oxymore : l'humanisme intégral francophone que Senghor et Césaire désiraient semer – réveil des énergies dormantes, réciprocité dans l'élévation humaine, émancipation au coin de la ferveur – et qui devient sous la plume de René Depestre une *Real-utopie*⁶³, ne gagnerait-il pas à être étayé aujourd'hui par ce que nous pourrions appeler une *poétique de la puissance* ?

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

J'aimerais partager votre optimisme s'agissant de l'OIF mais on a plutôt l'impression d'une sorte de va-et-vient entre différentes conceptions de cette institution à quoi s'ajoutent un certain nombre de problèmes politiques, pour ne pas dire géopolitiques. Récemment encore Michaëlle Jean, la précédente secrétaire générale, a écrit un article fracassant contre son successeur. On se demande quand même où va exactement l'OIF et quels objectifs il poursuit exactement. Le sommet de Djerba nous éclairera peut-être.

Vous avez en tout cas souligné un élément essentiel s'agissant de l'OIF. Le réseau des Alliances françaises et Instituts français permet de maintenir une permanence puisque, de même que la France a des postes diplomatiques dans le monde entier, ce qui n'appartient qu'à trois pays au monde, la France a des Instituts français et des Alliances françaises en nombre considérable : elle couvre la planète. Les Alliances françaises sont un réseau très intéressant parce que ce sont des associations de droit local et, pour dire les choses comme elles sont, elles ne coûtent pas très cher. Les Instituts français coûtent davantage mais ils font ce qu'ils peuvent, d'après l'expérience que j'ai pu en avoir, au moins pour maintenir une permanence dans certains pays, y compris dans des pays européens où nous sommes concurrencés par l'allemand pour des raisons d'aspiration des migrants économiques.

⁶³ « Les mots-jardins de René Depestre ». Propos recueillis auprès de l'écrivain par B. Magnier et P. Degras, Revue *Notre Librairie*, n° 104, mars 1991.

GÉRARD TEULIÈRE

Vous avez raison, Madame la présidente, les Instituts français font ce qu'ils peuvent mais ce n'est pas une raison pour les fermer comme ça a été le cas malheureusement.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Non ! Ils sont un élément de permanence.

L'autre élément est l'importance des étudiants étrangers en France (environ 360 000 actuellement). Le Premier ministre Édouard Philippe voulait les porter à 500 000. Je crois qu'on a donné à l'Agence française pour le développement des moyens de suivi pour permettre de doper cette présence d'étudiants étrangers en France. C'est une dimension extrêmement importante. Ils viennent en France, ils rencontrent notre mode de vie, la cuisine française, les valeurs françaises. C'est aussi une très bonne chose que le réseau soit alimenté de cette manière-là.

Pour ouvrir le débat, je donne la parole à Souâd Ayada, membre de notre Conseil d'administration, qui avait proposé ce colloque.

Débat

SOUÂD AYADA

Merci, Madame la présidente.

Je ne voudrais pas accabler notre auditoire de propos attristants.

J'aimerais d'abord souligner la responsabilité des hauts fonctionnaires, celle notamment de tous ceux qui, au sein des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sont les dépositaires d'une autorité morale et intellectuelle en la matière. Dans les administrations centrales,

on constate, hélas, un relâchement généralisé, dans la prise de parole, dans les courriels, dans les courriers officiels. Que de tentatives sournoises pour introduire l'écriture inclusive alors même qu'elle est explicitement interdite dans les administrations ! Que de *brainstorming*, de *coworking*, etc., comme si l'orientation managériale de la haute fonction publique exigeait l'utilisation obligatoire de mots anglais ! Il y aurait, à ce niveau, beaucoup de choses à faire. Pascal-Raphaël Ambrogi, mon collègue inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, et haut fonctionnaire chargé de la langue française et de la terminologie, s'y emploie, mais dans une certaine solitude.

Au Conseil supérieur des programmes, instance placée auprès du ministre de l'éducation nationale que j'ai présidée de novembre 2017 à janvier 2022, nous avons eu trois occasions de poser la question, qui est étroitement articulée à celle de l'enseignement du français à l'école primaire et au collège. J'ai découvert en arrivant que le programme de français pour les classes du collège préconisait l'enseignement du passé simple exclusivement aux troisièmes personnes ! Si, au sein du Conseil, nous étions convaincus qu'un tel enseignement privait les élèves de la lecture de grandes œuvre littéraires et d'un certain rapport au temps que la langue exprime, il n'est pas certain que notre volonté d'enseigner le passé simple à toutes les personnes ait été suivie d'effets. La deuxième occasion concerne la grammaire. Celle-ci, ai-je découvert, ne devait jamais être enseignée directement, sous la forme de la leçon de grammaire, mais devait être abordée de manière subreptice dans le cadre de rares moments dévolus à « l'observation de la langue ». Les élèves devaient en outre se familiariser avec une terminologie grammaticale extrêmement difficile, venue de la linguistique. La troisième occasion, plus récente, fut la demande que nous avait adressée le ministre de réviser le programme de l'école maternelle. Celui-ci préconisait un éveil à la diversité linguistique dès le plus jeune âge. Certes, cet éveil est important, mais nous estimions, au sein du Conseil, qu'il ne devait pas détourner l'école de sa mission première qui est d'enseigner le plus tôt possible la langue française.

Je retiens de ces trois moments des polémiques violentes, des attaques continues et peu de changements, malheureusement, dans la conduite de l'enseignement. Nous avons tenté d'aborder la question de la langue française à l'école d'une autre manière. Un travail mené avec Alain Borer au sein du Conseil a été ébauché. Mais très vite nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait pas d'espace au ministère pour la perspective que nous défendions. En revanche, ce même ministère qui ne

mettait pas au centre de ses préoccupations la transmission du français, langue de la République, nous sollicitait sans cesse pour que nous introduisions dans les programmes scolaires la lutte contre les stéréotypes de genre, l'enseignement du changement climatique, du développement durable, etc.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci d'avoir rappelé la dimension essentielle qu'est l'enseignement dans la question de la francophonie. Lors de notre précédent colloque de 2016, Jean-Pierre Chevènement avait d'ailleurs rappelé que la question de la formation des enseignants et des formateurs est centrale lorsqu'il s'agit de se projeter vers l'extérieur.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Merci aux quatre intervenants. Leurs exposés étaient remarquables et posent même un acte de résistance par rapport à la tendance générale sur laquelle malheureusement nous ne pouvons pas nous illusionner. Eux-mêmes ne s'illusionnent pas non plus. Alain Borer a parlé de Louisianisation. Il n'y a pas de mot plus juste pour qualifier notre résignation.

Comment interrompre cette longue succession de lâchetés, d'abandons, rachetés par quelques actes courageux (je salue ici ceux qui mènent ce combat) ? Comment remonter la pente ? Où est le fil ? Voilà la question que nous nous posons depuis déjà longtemps. Je crois que la réponse a été apportée au détour d'une phrase par M. Borer quand il a parlé de civilisation. On ne peut pas défendre la langue française si on ne défend pas non plus une civilisation. Contre quoi ? On le voit bien. C'est l'américanisation qu'il faut refuser.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Peut-être ce fil serait-il dans la transmission. Le fait de transmettre induit nécessairement une référence à la civilisation dont vous parlez. Si vous mettez des enseignants en situation de transmission ils vont retrouver ce fil de la

civilisation. Encore faut-il qu'ils puissent recevoir eux-mêmes une bonne formation en langue française pour dispenser ensuite cette formation. Ma réponse n'est qu'empirique, bien sûr. Le fil politique de l'OIF ne me semble pas être aujourd'hui le vecteur le plus sûr pour que le français reprenne de fortes couleurs sur le plan international. Mais j'en parle sans connaître suffisamment le sujet.

ALAIN DEJAMMET

Samuel Champlain, dont le nom a été cité, a fait l'objet aux États-Unis d'une biographie en anglais mais absolument remarquable par le ton unanimement élogieux.

La Louisiane

Le souvenir de James Domengeaux⁶⁴ a disparu. Mais il fut un temps où on arrivait quand même à maintenir à flot la langue française en faisant venir en Louisiane des gens ... qui ne parlaient pas car il s'agissait de mimes (le mime Marceau, Jacques Tati). Cela marchait très bien. Les Louisianais étaient très heureux de voir ces spectacles et, progressivement, les mimes se mettaient à parler, maintenant un peu de langue française en Louisiane.

Le multilinguisme

Voilà quarante ou cinquante ans, sur les cent vingt orateurs de l'Assemblée générale des Nations unies, chefs d'État, de gouvernement, ministres, à peu près un tiers s'exprimaient directement en français. Cela allait du Bulgare Tarabanov à l'Albanais en passant par le Mongol. L'autre tiers parlait anglais et un troisième tiers s'exprimait dans les autres langues.

Ce temps est fini.

Mais peut-être peut-on espérer une diminution des risques de vassalisation totale des institutions ou des relations internationales, gouvernementales, grâce au fait que certains ne sont quand même pas mécontents – non pas de s'aligner et

⁶⁴ James Domengeaux, membre de la Chambre des Représentants des États-Unis, Louisianais d'ascendance française, fut un acteur du renouveau francophone en Louisiane. En 1968, il obtint la création du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), chargé de relancer et développer la pratique et l'enseignement du français en Louisiane.

de bénéficier de l'édit de Caracalla – mais de voir d'autres pays parler d'autres langues. Or moins on entend parler anglais dans les relations gouvernementales, internationales mieux cela vaut pour la langue française. Il faut courageusement encourager le multilinguisme. C'est ce que l'on a fait en présentant aux Nations unies des résolutions qui demandaient à se tourner, non pas uniquement vers la langue française, mais vers le multilinguisme.

La traduction

Les ministres français ont évolué. Ils parlent de mieux en mieux les langues étrangères mais il fut un temps où, ayant suivi le *curriculum* traditionnel, c'est-à-dire latin, grec, éventuellement École normale supérieure, ils avaient parfois quelques légères failles dans le maniement ou la compréhension de la langue anglaise. Quelques ministres des Affaires étrangères français, pourtant jeunes, n'éprouvaient nulle honte à être flanqués en permanence d'un interprète. De ce fait ils comprenaient très bien ce qu'on leur disait et d'autre part ils étaient compris.

Une des recommandations serait donc d'honorer, de valoriser le corps des traducteurs, des interprètes. Ils sont absolument essentiels. Et d'en assurer le financement. En effet, à Bruxelles, à New York ... lorsque les réunions durent au-delà six heures du soir, le président de séance annonce devoir poursuivre en langue anglaise faute de fonds pour assurer les heures supplémentaires des traducteurs !

Je ne saurais trop exhorter les pays encore intéressés à la pratique du multilinguisme à recommander collectivement que soit sanctuarisé le financement des traducteurs, des interprètes et que ceux-ci soient valorisés. On pourrait imaginer une taxe de solidarité du type *unitaid* (taxe internationale prélevée sur le prix des billets d'avion pour financer la recherche contre le sida) pour financer un fonds qui serait alloué à toutes les organisations internationales et qui permettrait d'éviter ce moment douloureux où on est obligé de passer à une seule langue, l'anglais, parce qu'il n'y a plus de traducteurs. Je recommande simplement qu'on soit extrêmement attentifs au sort des interprètes-traducteurs, qu'on les loue, qu'on les gratifie, qu'on les valorise. Il en va de la survie du multilinguisme. Et, encore une fois, le multilinguisme c'est moins d'anglais et moins d'anglais signifie parfois, heureusement, davantage de français.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

Tant il est vrai que les dispositifs pratiques sont souvent méconnus et particulièrement utiles.

Je passe la parole au président de notre conseil scientifique, Benjamin Morel.

BENJAMIN MOREL

Trois outils politiques, qui me semblent faire la synthèse de ce qui a été dit ce soir, devraient être utilisés, au moins du point de vue interne, pour revaloriser le français.

Le premier est une réflexion sur l'instrument de « domination » qu'est devenu l'anglais. Cette langue de la domination d'une culture étrangère mais aussi d'une forme de domination de classe au sein même de la nation est quelque chose qui est ressenti de manière douloureuse par les classes populaires. C'est tout le principe du rapport de l'Académie française qui a été cité. Il ne faut jamais oublier que le principe de la Loi Toubon, le principe du projet de loi Tasca qui l'avait précédé, le principe même de la proposition de loi de 1984 de Georges Sarre, n'était pas une perspective exclusivement patrimoniale de la langue. Il ne s'agissait pas seulement de considérer que la langue devait être sauvée parce qu'elle était notre patrimoine, notre bien commun. En réalité, l'une des perspectives de ces lois, de ces projets ou propositions de lois était de considérer qu'une langue mal maîtrisée, dans laquelle on tente de vous vendre quelque chose, vous soumet à un discours qui n'est pas compris, est potentiellement instrument de tromperie. La langue utilisée, dès le moment où elle n'est pas la vôtre, où vous ne la maîtrisez pas, vous met dans une position d'infériorité, de domination. Ce discours-là qu'on peut juger comme étant central ou secondaire, m'apparaît aujourd'hui être vraiment quelque chose qui doit être saisi si on veut gagner cette bataille culturelle sur le français.

Le deuxième élément, dans cette perspective de judo ou d'aïkido politique, c'est tout bêtement l'humour. Parler mal anglais, parler un anglais que ne comprendraient pas des anglo-saxons, si on pense bien la chose, est en réalité

ridicule. Et ridiculiser ceux qui aujourd'hui utilisent l'anglais à dessein de snobisme, de pédantisme publicitaire, m'apparaît être la meilleure façon de gagner cette bataille culturelle.

Ensuite, cela a été dit, la langue est également une pensée. Lors d'un précédent colloque sur le wokisme on tentait d'expliquer que passer à la moulinette des universités anglaises, passer à la moulinette de la pensée nord-américaine, ce n'est pas seulement une affaire de langue, c'est une affaire d'idéologie. La langue française peut devenir attractive, y compris à l'étranger, si elle est porteuse d'une autre idéologie, d'une autre conception du monde.

Si, au lieu de faire de notre usage de l'anglais une forme d'acceptation de la pensée portée aujourd'hui par les universités américaines, nous faisons de notre langue un outil de pensée alternative du monde, si nous nous en servons comme outil de promotion d'une pensée alternative de celle qui est vendue dans le domaine universitaire et culturel par le monde anglo-saxon, je pense que, au vu d'une demande, d'une capacité de penser autrement qui dépasse les limites de l'Hexagone nous pouvons également gagner en attractivité.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

Sur le dernier point, le rapport entre le langage et la pensée, y compris la pensée dominante, je pense qu'il a été amplement développé dans le colloque.

Sur l'humour, pour aller très vite, oui, appelons les réseaux sociaux à se lancer dans une campagne satirique de dénigrement de tout ce qu'il y a de grotesque dans l'endossement d'un anglais mal maîtrisé et généralisé alors même que, pour le moins, il ne s'impose pas.

Je passe la parole à Albert Salon, président d'honneur de l'association « Avenir de la langue française » (ALF)⁶⁵.

⁶⁵ Association de défense et de promotion de la langue française créée en 1992 pour lutter contre la dérive du tout-anglais.

Merci, Madame la présidente.

Ancien ambassadeur, je suis surtout ancien conseiller culturel et ancien chef de mission de coopération au temps où le ministère de la Coopération existait. J'ai fait une thèse de doctorat d'État sur l'action culturelle de la France dans le monde.

J'ai beaucoup apprécié la qualité de tout ce que nous avons entendu aujourd'hui. Merci, Madame et Messieurs.

Vous avez naturellement un peu critiqué l'État mais vous avez surtout, en bons français, fait appel à lui. Or l'État n'est pas seul à faire ce que l'on attend d'une société, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur en ce qui concerne la langue en France et le rayonnement extérieur décrit précédemment. Pour faire le complet il faut l'État et la société civile.

Cela a toujours été le cas jusqu'à une époque très récente.

Aux temps anciens, dans les siècles précédents, la société civile était incarnée essentiellement par les religieux, tant en France pour l'éducation que pour le rayonnement à l'étranger par les missionnaires (les missionnaires catholiques d'abord, ensuite, à partir de 1822 les protestants et les israélites). Et l'État a toujours été là, jusqu'à il y a quelques dizaines d'années, pour aider la société civile, la développer, l'utiliser aussi à ses propres fins. François Ier, en février 1536, conclut avec la Sublime Porte, le Sultan de l'époque, Soliman le Magnifique, un traité connu sous le nom de « Capitulations ». Mais il ne capitulait pas du tout. Par ce traité il avait obtenu pour la France le monopole de la protection des chrétiens de l'immense Empire ottoman d'alors. Ce fut le déclenchement de l'action culturelle à l'étranger sur la base religieuse de ces missionnaires qui éduquaient et soignaient.

Selon des statistiques datant de 1885, presque les deux tiers des missionnaires catholiques expatriés dans le monde entier étaient des Français. Plus tard, en 1965, les Français constituaient 40 % des coopérants envoyés par tous les pays développés dans les pays en voie de développement.

L'État a été là, sous de Gaulle, puis sous Pompidou, jusqu'en 1972, comme l'a rappelé M. de Sinety pour toutes les affaires de terminologie. L'État a toujours été là pour aider la société civile et s'en servir.

Aujourd'hui, l'État auquel vous faisiez appel, Madame, Messieurs, non seulement n'existe plus en tant qu'aidant mais il s'est transformé en auxiliaire, et même en acteur de la grande offensive actuelle contre le français. C'est là où nous en sommes à l'heure actuelle. Et nos pauvres associations tentent d'enrayer ce « Madame se meurt ! Madame est morte ! » que nous avons presque entendu dans la bouche de l'ami Alain Borer. Notre mission est d'essayer de lutter contre ce déclin, de le freiner au moins, si possible de le retourner en attendant que l'État joue à nouveau son rôle régalien de protection de la langue française et de la Francophonie alors que non seulement il laisse tomber mais il la sabote !

NICOLAS BACAËR

Je représente Association Francophonie Avenir à Paris, une association qui a mené de nombreux procès contre *Choose France, Next40, Health Data Hub...*

Concernant la communication scientifique, je peux vous annoncer qu'en 2021-2022 un livre scientifique publié à Paris a été traduit en seize langues par traduction automatique corrigée. On peut donc remonter la pente à condition d'encourager cette voie. Un deuxième livre est actuellement traduit en six langues. Tout n'est donc pas perdu pour la science.

Concernant les procès, notre association s'est un peu spécialisée dans l'article 14 de la Loi Toubon qui concerne les marques déposées. Nous avons besoin de l'aide des sénateurs et des députés pour reformuler cet article 14⁶⁶ qui a une sorte de faiblesse structurelle dans sa formulation actuelle : les personnes de droit public n'ont pas le droit d'utiliser des mots comme *email* ou *podcast* parce qu'ils

⁶⁶ Loi Toubon. Article 14.

L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.

Cette interdiction s'applique aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public, dans l'exécution de celle-ci.

II. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux marques utilisées pour la première fois avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

ont un équivalent mais ils peuvent utiliser tous les autres mots anglais, à cause d'un « dès lors que » qu'il faudrait remplacer par une autre proposition qui la rende plus forte.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je suis sûre que la chose sera étudiée avec sérieux et compétence.

Merci à tous pour votre présence et merci aux intervenants.

PUBLICATIONS RÉCENTES

TABLE RONDE AUTOUR DES IDÉES DE FRANCIS FUKUYAMA ET DE SAMUEL HUNTINGTON

Séminaire du mardi 25 octobre 2022

LA GUERRE D'UKRAINE ET L'ORDRE DU MONDE

Colloque du mardi 27 septembre 2022

LA RÉPUBLIQUE FACE À LA DÉCONSTRUCTION

Colloque du mardi 8 mars 2022

FRANCE-ALLEMAGNE : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX À LONG TERME

Colloque du mardi 15 février 2022

LA DETTE

Séminaire du jeudi 20 janvier 2022

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE DANS LES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES : BILAN ET PERSPECTIVES

Colloque du mardi 7 décembre 2021

ÉCOLOGIE ET PROGRÈS

Colloque du mercredi 24 novembre 2021

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU POUR DEMAIN

Colloque du jeudi 21 octobre 2021

QUELLES INSTITUTIONS POUR DEMAIN ?

Colloque du mercredi 22 septembre 2021

LA FORMATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES, UN ENJEU MAJEUR POUR LE XXI^E SIÈCLE

Colloque du mercredi 19 mai 2021

**COMMENT PENSER LA RECONQUÊTE DE NOTRE INDÉPENDANCE
INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE ?**

Colloque du mardi 13 avril 2021

**ÉTATS-UNIS : CRISE DE LA DÉMOCRATIE ET AVENIR DU
« LEADERSHIP » AMÉRICAIN**

Colloque du mardi 9 mars 2021

L'ALLEMAGNE ET LA CONSTRUCTION DE LA STABILITÉ EUROPÉENNE

Colloque du mercredi 10 février 2021

ENSEIGNER LA RÉPUBLIQUE

Séminaire du mercredi 20 janvier 2021

LA POLITIQUE DE RECHERCHE, ENJEU POUR L'AVENIR

Colloque du jeudi 26 novembre 2020

LA CHINE DANS LE MONDE

Colloque du mardi 17 novembre 2020

LE RETOUR DE L'ÉTAT, POURQUOI FAIRE ?

Séminaire du mardi 6 octobre 2020

**DE L'ARRÊT DU TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL DE KARLSRUHE DU
5 MAI 2020 À LA RELANCE BUDGÉTAIRE ET MONÉTAIRE : LES CHEMINS
D'UN LEADERSHIP EUROPÉEN ?**

Séminaire du mardi 22 septembre 2020

**L'AVENIR DE L'INDE, ENTRE INTÉRÊT NATIONAL ET ASPIRATIONS
RÉGIONALES ET MONDIALES**

Séminaire du mercredi 9 septembre 2020

**ISLAMISME (ISLAM POLITIQUE) ET DÉMOCRATIE DANS LE MONDE
MUSULMAN : QUELLE(S) GRILLE(S) DE LECTURE ?**

Colloque du mercredi 4 mars 2020

**IRAN, ÉTATS-UNIS, OÙ LA CRISE AU MOYEN-ORIENT NOUS
CONDUIT-ELLE ?**

Colloque du mercredi 5 février 2020

QUELLE RECOMPOSITION POLITIQUE POUR LA FRANCE ?

Colloque du mardi 3 décembre 2019

QUELLE RECOMPOSITION GÉOPOLITIQUE DU CAPITALISME ?

Colloque du mardi 5 novembre 2019

**L'IMPACT DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES SUR LE TRAVAIL ET
L'EMPLOI**

Colloque du mardi 24 septembre 2019

**IMMIGRATION ET INTÉGRATION – TABLE RONDE AUTOUR DE
PIERRE BROCHAND**

Séminaire du mardi 2 juillet 2019

DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET POLITIQUE EUROPÉENNE

Colloque du mardi 18 juin 2019

L'EURO VINGT ANS APRÈS, BILAN ET PERSPECTIVES

Colloque du lundi 6 mai 2019

NOTES, ÉTUDES ET ENTRETIENS :

Parues récemment :

- **Benjamin Morel**, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Enquête sur le rapport des Français à l'Histoire, à l'Armée et à l'Europe** », enquête du laboratoire d'études de l'opinion « Cluster 17 » réalisée en partenariat avec la Fondation Res Publica, novembre 2022.
- **Matthieu Lahaye**, spécialiste des questions éducatives et membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Remettre l'École au cœur de la République** », mars 2022.
- **Alexey Rutkevich**, professeur de philosophie, directeur scientifique de la faculté des sciences humaines à l'École des hautes études en sciences humaines (HSE) de Moscou, « **Déconstruction, *cancel culture*, wokisme : entretien sur l'expansion géographique et civilisationnelle de la « *French Theory*»** », mars 2022.
- **Jean-Éric Schoettl**, conseiller d'État (h), secrétaire général du Conseil constitutionnel de 1997 à 2000, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La notion européenne d'État de droit et les souverainetés nationales** », février 2022.
- **Sylvain Hercberg**, ancien cadre d'EDF, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, auteur de *Sur le système électrique en France* (l'Harmattan, 2019), « **Le programme de la nouvelle coalition allemande en matière énergétique : enjeux et perspectives** », janvier 2022.
- **Marie-Françoise Bechtel**, présidente de la Fondation Res Publica, et **Benjamin Morel**, président du Conseil scientifique, « **Une V^e République rénovée – Les propositions de la Fondation Res Publica** », janvier 2022.
- **Joachim Sarfati**, « **L'Europe de l'armement, vecteur de puissance ou braderie des moyens de notre indépendance** », septembre 2021.
- **Baptiste Petitjean**, ancien directeur de la Fondation Res Publica, « **Allemagne, un sursaut inattendu** », juin 2020.

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- « **Défense et illustration des valeurs de la République : deux contributions précieuses** », note de lecture croisée sur les ouvrages de Jean-Érich Schoettl, *La démocratie au péril des prétoires : de l'État de droit au gouvernement des juges* (Gallimard, le Débat, 2022) et de Benjamin Morel, *La France en miettes : Régionalismes, l'autre séparatisme* (Le Cerf, 2022), par Marie-Françoise Bechtel.
- « **L'imaginaire des peuples, du déni au chaos ?** », note de lecture de l'ouvrage de Stéphane Rozès, *Chaos. Essai sur l'imaginaire des peuples* (Le Cerf, 2022), par Marie-Françoise Bechtel.
- « **Vendre la guerre : Le complexe militaro-intellectuel** », note de lecture de l'ouvrage de Pierre Conesa, *Vendre la guerre : Le complexe militaro-intellectuel* (L'Aube, 2022), par Erwan le Brasidéc.
- « **La désindustrialisation de la France** », note de lecture de l'ouvrage de Nicolas Dufourcq, *La désindustrialisation de la France* (Odile Jacob, 2022), par Alexandre Benoit.
- « **Climat, énergie, décarbonation : Quel plan de transformation de l'économie française ?** », note de lecture de l'ouvrage du *Shift Project (avant-propos de Jean-Marc Jancovici) Climat, crises : Le Plan de transformation de l'économie française* (Odile Jacob, 2022), par Erwan Le Brasidéc.
- « **L'autonomie des établissements scolaires, un remède à la crise de notre système éducatif ?** », note de lecture de l'ouvrage de Monique Canto-Sperber *Une école qui peut mieux faire* (Albin Michel, 2022), par Souâd Ayada, correspondante de l'Académie des sciences morales et politiques, ancienne présidente du Conseil supérieur des programmes.
- « **Laïcité, un principe** », note de lecture de l'ouvrage d'Éric Anceau *Laïcité un principe* (Passés composés, 2022, par Jules Vidal).

SOUTENEZ LA FONDATION RES PUBLICA !

Pour nourrir sa réflexion et conduire sa mission d'irrigation du débat intellectuel et d'aide à la décision publique, la Fondation Res Publica a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Leur aide est particulièrement précieuse dans un contexte de réduction de l'aide que la Fondation perçoit de l'État, en raison de restrictions budgétaires de plus en plus fortes.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, les versements que vous lui accorderez-vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent.

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu (IR) : la loi de finances permet **une déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons** dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Dans le cas d'un don de 1000 euros, vous pouvez déduire 660 euros de votre impôt sur le revenu.

Pour les entreprises, les organismes et les associations :

Impôt sur les sociétés (IS) : la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personne), **à hauteur de 60 %**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 euros, vous pourrez déduire 6 000 euros d'impôt. Votre contribution aura réellement coûté 4 000 euros à votre entreprise.

Un don supérieur ou égal à 200 euros vous permettra par ailleurs de recevoir à votre adresse les « Cahiers » de la Fondation Res Publica.

Avec tous mes remerciements,

Jean-Pierre Chevènement

Contact : +33 (0)1 45 50 39 50 ; fondationrespublica@gmail.com.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

 01.45.50.39.50

fondationrespublica@gmail.com

Achévé
d'imprimer
en août 2023